



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Archive ouverte UNIGE

<https://archive-ouverte.unige.ch>

Master

2010

Public access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

Veille humanitaire multilingue : le cas des déplacés internes dans le nord-ouest du Yémen

Perinetti, Paola

How to cite

PERINETTI, Paola. Veille humanitaire multilingue : le cas des déplacés internes dans le nord-ouest du Yémen. Master, 2010.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:12726>

© This document is protected by copyright. Please refer to copyright holder(s) for terms of use.

Last deposit update in Archive ouverte UNIGE on 14.03.2023 17:09

**Veille humanitaire multilingue :
le cas des déplacés internes dans le nord-ouest du
Yémen**

Mémoire réalisé en vue de l'obtention de la
Maîtrise (MA) universitaire en Traduction spécialisée

par

Paola Perinetti

Directeur du mémoire

Pr. Mathieu Guidère

Jury

M. Ronald Ofteringer

Je tiens à remercier tout d'abord le Professeur Mathieu Guidère pour m'avoir soutenue et encouragée tout au long de la réalisation du mémoire.

Merci également à mes amis et à mes proches pour leurs conseils et leur aide précieuse, en particulier Samuel, Nouhad, Tullio et Thomas.

Sommaire

Avant-propos	p. 1
Introduction	p. 3
1. Veille multilingue et veille humanitaire	p. 5
1.1. Introduction à la veille	p. 5
1.2 La veille humanitaire	p.18
2. Le domaine humanitaire	p.19
2.1 Précisions sur le mot humanitaire	p.20
2.2 Le droit international humanitaire.....	p.22
2.3 Les principaux acteurs de l’humanitaire	p.26
2.4 Déontologie et standards communs.....	p.28
2.5 La coordination stratégique et opérationnelle.....	p.30
2.6 Le financement de l’aide humanitaire	p.35
3. Le projet de veille	p.39
3.1 L’audit.....	p.39
3.2 La collecte.....	p.48
3.3 L’analyse.....	p.63
3.4 La synthèse.....	p.74
3.5 La diffusion	p.85
Conclusion	p.86
Glossaire	p.89
Bibliographie	p.90
Webographie	p.92
Table des matières	p.94

Avant-propos

L'idée de mettre en place une veille humanitaire sur le Yémen est née d'une réflexion autour de la couverture médiatique de la situation au nord du pays, plus précisément dans la région montagneuse de Saada, située à la frontière avec l'Arabie Saoudite. Lorsque le conflit entre le pouvoir central yéménite et les rebelles houthistes est entré dans sa sixième phase, en août 2009, les images des combats sont passées en boucle sur la chaîne de télévision qatarie Al-Jazeera, qui transmet en arabe et en anglais. En novembre 2009, Al-Jazeera a même consacré le premier épisode de sa nouvelle émission d'actualité politique *Al-Milaff* à la situation du Yémen. Il est par ailleurs à noter que le pays connaît un mouvement indépendantiste dans le sud et de graves problèmes économiques.

Au cours des mois suivants, la crise humanitaire provoquée par le conflit interne a continué de se dégrader. Cependant, les médias n'ont pas semblé s'intéresser beaucoup au sort des habitants du nord-ouest du pays. La quantité d'informations diffusées sur la crise a diminué de façon sensible, sans doute à cause des difficultés d'accès et des tensions entre les autorités yéménites et les journalistes. Les résultats des recherches d'informations sur la situation humanitaire interne au pays traitaient le plus souvent du problème du flux de réfugiés provenant de Somalie. Enfin, en décembre 2009, la nouvelle de la tentative d'attentat visant un vol Amsterdam-Detroit a fini par détourner tout à fait l'attention de l'opinion publique mondiale. Elle a déclenché une vague

d'articles sur « Al-Qaïda dans la Péninsule arabique », nom qui désigne aujourd'hui la branche de l'organisation qui opère depuis le Yémen.

On ne saurait nier que la présence de groupes terroristes au Yémen est un problème grave, mais pas au point d'oublier qu'en même temps, plus de 250 000 civils ont été déracinés par les frappes aériennes et la situation d'insécurité générale qui règne dans le nord-ouest du pays.

La crise humanitaire interne, qui ne suscitait pas de craintes particulières en Europe et aux États-Unis, a été la grande oubliée non seulement des médias, mais aussi des donateurs¹. Les opérations humanitaires ont été revues à la baisse par manque de fonds.

Le sujet s'est défini progressivement et beaucoup d'autres éléments sont venus compléter le tableau au fil des mois, faisant ressortir les enjeux de l'aide humanitaire dans ce pays.

¹ Quelques mois après ce constat, on pouvait lire dans un rapport sur le Yémen que "With only some exceptions, the international community has not recognised the Saada conflict's destabilising potential [...]. This is partly due to the West's single-minded focus on Yemen's struggle with Al-Qaeda and the regime's adroit portrayal of the Houthis as a subset of the so-called war on terror." (Int. Crisis Group, 2009: 4).

Introduction

L'ambition de ce mémoire est d'apporter la démonstration des possibilités offertes par l'application de la veille multilingue dans le domaine humanitaire. Il vise aussi à stimuler une réflexion, chez tout traducteur non-spécialiste de la veille, sur la mise en place d'un projet *ex nihilo*, du point de vue des compétences qui doivent être mises en valeur et d'autres qui sont à développer. Il est composé de trois parties.

La première porte sur les étapes fondamentales du processus de veille et sur la veille multilingue. On ébauchera une réflexion sur ce qu'apporte le traducteur-veilleur en termes de compétences linguistiques et culturelles et sur son rôle dans l'optimisation du processus. On introduira ensuite la veille humanitaire.

La deuxième partie est une introduction au domaine humanitaire. Elle présente de manière concise les connaissances de base qu'il convient d'acquérir avant d'aborder le projet de veille auquel est consacrée la troisième partie. On présentera les principales organisations, les systèmes de coopération qui les lient et les principes de droit international qui s'appliquent à leur travail.

La troisième partie est plus expérimentale puisqu'il s'agit d'appliquer le processus de veille, tel qu'illustré en première partie, à un projet concret. On abordera les aspects techniques, notamment le bon usage d'Internet et des

outils de recherche. On montrera aussi comment la traduction et les autres compétences langagières du traducteur-veilleur s'inscrivent dans le processus.

1. Veille multilingue et veille humanitaire

1.1 Introduction à la veille

1.1.1 Définition et principales caractéristiques

La veille est une activité de recherche, de suivi et d'analyse de l'information dont l'objectif est d'anticiper les évolutions d'un secteur ou d'un phénomène spécifique et de faciliter la prise de décision. Elle a donc une fonction stratégique pour le commanditaire, quel que soit le domaine concerné. Le veilleur² élabore l'information qu'il a collectée et il la réduit à une connaissance utile sur la base de laquelle il peut conseiller son client sur les choix à faire et l'agenda à appliquer.

Beaucoup plus que le documentaliste ou le chercheur, le veilleur est amené à traiter une grande quantité d'informations dans des délais assez courts. Comparant la veille à la documentation, Bruno Delmas³ l'a définie comme « la technique de commando par rapport à l'armée régulière » (<www.les-infostrategies.com>). En effet, ce n'est pas uniquement le but de la veille qui est stratégique, mais aussi la méthode suivie par le veilleur. En d'autres termes, le veilleur est amené à adopter une méthode efficace et souple qui s'adapte aux besoins de la veille.

² Le masculin est utilisé simplement par convention tout au long du mémoire.

³ Ancien directeur de l'Institut français des sciences et techniques de la documentation (CNAM- INTD).

Par conséquent, il doit d'une part optimiser sa collecte d'informations et d'autre part la réviser et l'adapter en fonction de l'évolution de la situation qu'il « surveille ».

La veille est un processus itératif à double titre : d'une part, le suivi informationnel se fait de façon régulière et systématique, d'autre part, le dispositif de veille est toujours susceptible de réglages, d'améliorations et de changements.

La veille se décline en veille juridique, marketing, sanitaire, institutionnelle, sécuritaire, réglementaire, brevets, géopolitique, etc.⁴, selon les domaines auxquels elle touche.

Si, au contraire, on définit la veille par rapport au canal qu'elle utilise, on se rend compte que tous les types de veille, pourvu qu'ils se servent des médias, correspondent à la définition de veille médias proposée par Lynne Franjié, soit le « suivi systématique, exhaustif et actuel des informations traitées par différentes sources médiatiques, ciblées en fonction d'un sujet déterminé » (Guidère 2008 : 53).

Internet est devenu incontournable pour les veilleurs. Cet hypermédia donne accès aux médias traditionnels comme les quotidiens, les chaînes de télévision ou les radios, mais aussi à des formes plus récentes de diffusion et de partage de l'information telles que les réseaux sociaux ou les blogs. En outre, il permet

⁴ Pour un aperçu des différents types de veille : Guidère 2008 : 45.

d'utiliser les ressources du web invisible (bases de données, archives etc.). Savoir explorer Internet et l'exploiter au mieux est donc un atout pour le veilleur.

1.1.2 La veille multilingue

Venons maintenant au caractère multilingue de la veille. « La veille multilingue désigne l'activité de suivi informationnel effectuée parallèlement en deux ou plusieurs langues concernant un sujet spécifique ou un domaine particulier » (Guidère 2008 : 7). Contrairement au qualificatif « stratégique », l'adjectif « multilingue » figure moins souvent dans les expressions qui désignent la veille, même si, de fait, il est incontournable. Avec l'essor d'Internet et le processus de mondialisation, le recours à l'information provenant de plusieurs langues-cultures s'impose à tous.

Prenons l'exemple d'une petite entreprise exportatrice ou qui a délocalisé sa production. Elle ne pourra plus se contenter de l'information dans sa langue, ou dans les langues officielles de son pays. Elle aura intérêt à savoir ce qui se dit et ce qui se passe dans les pays où elle a des intérêts économiques. En outre, il est fort probable qu'elle ait besoin d'informations publiées en anglais seulement. Voici que trois langues, au moins, sont réunies et que, même à très petite échelle, l'on peut déjà parler de multilinguisme.

Au-delà de l'avantage que représente le fait d'avoir un éventail de sources plus vaste, la veille multilingue permet d'accéder aux informations de première main dans leur langue originale, sans passer par une traduction plus ou moins bonne et fiable. Parfois même, elle permet d'accéder tout court à des informations non

traduites. Ce cas de figure est d'autant plus probable que les sujets veillés sont généralement très pointus.

C'est exactement le caractère multilingue de la veille qui permet au traducteur d'entreprendre le travail de veilleur. Le traducteur met ses compétences langagières au service de la veille et il revêt le rôle de médiateur culturel car il est en mesure de déchiffrer les intentions, les convictions, les attentes et les craintes et de les recoder afin qu'elles soient compréhensibles pour le commanditaire. La traduction intervient dans plusieurs phases du processus et selon des modalités différentes qui seront examinées plus en détail dans la troisième partie (traduction de mots-clés, synthèse, traduction d'extraits ou d'articles entiers etc.).

Réalisée à bon escient, la traduction peut contribuer en grande mesure à optimiser le processus, c'est-à-dire à obtenir de meilleurs résultats tout en économisant du temps. Cette tâche d'optimisation revient au traducteur qui jouit d'une grande liberté puisqu'il décide des textes ou des passages à traduire.

1.1.3 Les étapes de la veille

Le processus de veille suit cinq étapes principales : l'audit, la collecte (qui comprend la recherche et la cueillette de l'information), l'analyse, la synthèse et la diffusion. Le client de la veille est impliqué dans les phases initiale et finale du

processus : l'audit et la diffusion. Dans les phases intermédiaires, les veilleurs mènent leur travail suivant un cahier des charges précis, fixé avec le client⁵.

Tous les spécialistes ne sont pas unanimes sur le découpage des étapes intermédiaires, ni sur la manière de les désigner. Par exemple, Jackobiak nomme « acquisition » la phase de recherche et cueillette. Il regroupe aussi l'analyse et la synthèse sous le nom d'« exploitation » (Jackobiak 2009 : 40)⁶. Si la terminologie change selon la sensibilité de l'auteur (traducteur, terminologue, documentaliste, expert en gestion d'entreprise, informaticien, journaliste etc.), il n'en demeure pas moins vrai que le processus respecte les cinq étapes clés susmentionnées, qui peuvent être découpées à leur tour en sous-étapes. La traduction aussi constitue une sous-étape, des phases de collecte et d'analyse notamment.

a. L'audit

L'audit consiste à évaluer les besoins du client et à mieux cerner le sujet de la veille. On définit les contours du sujet veillé sur la base des besoins exprimés par le client. Il est nécessaire de délimiter d'emblée le sujet et les objectifs de la veille, même si des ajustements sont possibles en cours de route. Pour cela, le veilleur tirera profit de ses connaissances préalables, couplées de recherches exploratoires.

⁵ Le livre de L. Hermel aborde la veille du point de vue de l'entreprise commanditaire.

⁶ Cet ouvrage, qui contient le texte intégral de la norme XP X 50-053 (AFNOR) sur les « Prestations de veille et prestations de mise en place d'un système de veille », est intéressant, entre autre, pour relever la terminologie adoptée par l'organisme officiel de normalisation français.

Les sources utiles pour ce genre de recherches préliminaires sont les ouvrages de référence tels que les encyclopédies, les dictionnaires spécialisés, les atlas, les revues spécialisées etc. Le critère de sélection de ces sources est leur fiabilité et leur degré de spécialisation. Par conséquent, on n'hésitera pas à consulter un ouvrage papier s'il n'existe pas en version numérique⁷.

b. La collecte : recherche et cueillette de l'information

Dans la phase de collecte, le veilleur définit une stratégie de recherche qui lui garantit de trouver les informations pertinentes. À cette fin, il soigne le choix des langues, le choix des sources et la formulation des requêtes. Il sélectionne aussi les outils les plus appropriés pour accéder à l'information. Il réfléchit aux modalités d'interrogation des sources (avec quelle fréquence ? de manière manuelle ou automatisée ?). Mais il ne suffit pas de trouver l'information : encore faut-il sauvegarder le document et garder une trace des sources (adresses Internet, base de données utilisées etc.) pour pouvoir réitérer la recherche au besoin.

Quelles langues choisir ? En général, il convient d'inclure la langue ou les langues locales, pour avoir accès aux informations de première main sur l'endroit veillé. Les autres langues seront choisies en fonction du sujet et du type d'information recherchée. Il est utile de se demander dans quelle langue communiquent les acteurs qui s'intéressent au sujet choisi, qu'ils soient des concurrents, des

⁷ L'ouvrage *Guide de la recherche documentaire* (Gagnon, Farley-Chevrier 2004) présente à la fois la méthode de recherche et des exemples d'ouvrages de référence. Publié à Montréal, il intègre tout naturellement le caractère multilingue de la recherche.

partenaires commerciaux, des journalistes ou des bloggeurs étrangers. Accéder à l'information en plusieurs langues permet de multiplier les points de vue sur un même sujet. D'une part, parce qu'à travers la langue s'expriment les cultures et les mentalités, mais aussi parce que la proximité de l'événement ou de l'endroit veillé permet d'acquérir une vision beaucoup plus précise et détaillée.

La sélection des sources est un rempart contre le caractère peu structuré et aléatoire d'Internet et de ses moteurs de recherche. En effet, la sélection préalable permet d'exploiter des sources connues et fiables susceptibles de donner des résultats pertinents. Il est donc utile de se demander qui détient l'information recherchée, qui est censé la produire, et quelles sont les sources les plus adaptées. Pour une recherche sur Internet, il convient d'identifier les équivalents des sources utilisées en dehors du web, de les compléter avec les sources n'existant que sur le web (blogs ou réseaux sociaux) et, enfin, de trouver les répertoires et portails spécialisés. La notion de « points de repère spécialisés » dans l'océan d'information du web est fondamentale (Mesguish, Thomas 2010 : 32).

Il peut être utile d'établir une typologie des sources (formelles / informelles ; générales / spécialisées ; locales / globales ; médias traditionnels / réseaux sociaux etc.) et de créer un répertoire afin de faciliter l'itération de la

consultation. L'importance de chaque type de source sera évaluée en fonction de la nature de la veille et de ses objectifs⁸.

Une méthode complémentaire à la recherche par sources est la recherche par mots-clés. Cette méthode permet une recherche plus vaste, qui repose essentiellement sur la capacité à interroger les moteurs de recherche. Pour cela, il est nécessaire de bien choisir ses mots-clés. Les mots-clés expriment en forme extrêmement concise les concepts fondamentaux du sujet veillé. Il sera donc nécessaire de mettre à profit les recherches exploratoires pour relever les définitions et les synonymes, le but étant de désigner l'objet de la façon la moins ambiguë possible. Plus les mots-clés indiquent de manière précise ce qu'on cherche, moins il y aura de bruit, c'est-à-dire de résultats non pertinents.

Une manière d'optimiser les résultats consiste à utiliser les noms propres, tels que les toponymes, les noms de personne, de société, d'organisation, mais aussi les dates et les valeurs chiffrées (Jackobiak 2009 : 42). Il s'agit d'utiliser, au lieu de noms communs, des entités nommées (en anglais *named entities*).

Un autre facteur déterminant dans le choix des mots-clés est l'usage. Dans la presse, par exemple, des expressions très concises et percutantes sont forgées

⁸ Pour aller plus loin, on consultera avec profit le document « Introduction à la veille et aux notions associées à l'information », notamment le tableau intitulé « Quelles sources pour quelle veille ? » (p. 9), publié par la société privée GLS Réseaux à l'adresse suivante : http://www.glsreseaux.com/veille_strategique/archives/veillestrategique.pdf

chaque jour et l'emportent souvent sur des formulations plus neutres⁹. Lors des recherches préliminaires, il convient donc de noter aussi l'usage des mots. Ensuite, on testera les mots-clés choisis en lançant une première recherche avec les moteurs que l'on entend utiliser.

La traduction des mots-clés est plus délicate qu'elle ne paraît aux yeux des veilleurs peu familiers des langues. Le site Outils Froids, une référence sur la veille et les outils de veille, conseille¹⁰ de traduire automatiquement les mots-clés vers une langue de recherche B que le veilleur ne comprend pas, puis, en guise de vérification croisée, de chercher la définition des mots trouvés dans une langue C que le veilleur comprend, ensuite de lancer une recherche d'images pour s'assurer que le mot correspond bien à la chose cherchée. En tant que traducteurs-veilleurs, on préférera la méthode que L. Franjié propose dans le cadre de la veille médias, mais qui peut être généralisée aux autres domaines :

Il ne s'agit pas simplement de traduire les mots de la requête, mais de définir véritablement le champ correspondant de la recherche dans la langue cible. Les liens conceptuels des domaines ne coïncident pas toujours d'une langue à l'autre, d'où l'intérêt d'un travail en amont sur les équivalences recherchées [...]. On sait, par exemple, que le recoupement des champs lexicaux et sémantiques

⁹ Un exemple nous est fourni par la presse italienne : l'expression « i comuni del cratere » (les communes du cratère, en sous-entendant « sismique »), désigne désormais les zones de la région des Abruzzes frappées par le séisme en 2009. Cette acception du mot cratère, associée au séisme, est inconnue des dictionnaires et les occurrences de l'expression « cratere sismico » dans les médias datant d'avant 2009 ne sont que très rares. Pourtant, elle est devenue incontournable dans le cadre d'une recherche sur la reconstruction en cours.

¹⁰ Il s'agit d'un billet daté de 2008 qui s'intitule « Pratiquer la veille multilingue en 4 étapes et 15 outils linguistiques ». Comme son nom l'indique, le site est consacré aux outils de veille de tous types.

varie entre les langues, même pour les domaines les plus techniques.
(Franjié 2007 : 66).

Plus que d'une véritable traduction, il s'agit donc de formuler les requêtes dans les différentes langues, à l'aide des sources citées plus haut (dictionnaires, glossaires spécialisés, articles etc.).

Les mots-clés ne sont qu'un aspect de la formulation des requêtes. Pour interroger un moteur de recherche, il est nécessaire d'agencer les mots-clés selon des règles de syntaxe précises qui varient en partie d'un moteur à l'autre¹¹.

Il est important de penser à définir son domaine en positif (en utilisant les mots recherchés et forçant le passage de certains mots-clés à l'aide du signe +), mais aussi en explicitant que l'on veut exclure certains mots produisant un bruit excessif (il suffit alors de faire précéder le mot par le signe -)¹².

La phase de cueillette de l'information est celle qui se prête le plus à l'automatisation, car elle est en grande partie répétitive. L'usage de logiciels impose tout de même un paramétrage méticuleux en amont et, éventuellement, des ajustements ponctuels.

Il est recommandé de commencer l'analyse pendant la phase de cueillette car, sur la base de résultats obtenus on pourra affiner davantage les critères de

¹¹ Le cours de recherche documentaire dispensé par Mme Bouillon à l'ETI, ainsi que l'ouvrage NetRecherche 2010 expliquent l'usage des opérateurs booléens et d'autres fonctions utiles pour les principaux moteurs de recherche.

¹² Un exemple : on veut savoir comment le groupe Freshlyground a participé à la création de l'hymne du Mondial de football 2010 « Waka waka ». Sachant que le tube est associé à la star Shakira, notre requête sera la suivante : "Waka waka" +Freshlyground -Shakira.

recherche, en intégrant des entités nommées à la formulation des requêtes, en ajoutant des sources à notre sélection préalable ou encore en étendant ou réduisant le domaine veillé.

En outre, au fur et à mesure qu'il effectue la cueillette, le veilleur trie les documents selon plusieurs critères : la source, l'auteur, la pertinence du titre, du résumé (s'il y en a) ou du corps du document. À cet effet, il peut être utile d'utiliser une grille d'évaluation unique pour l'ensemble des documents (Jackobiak 2009 : 79).

Les documents sélectionnés doivent être stockés pour pouvoir être exploités dans les phases d'analyse et de synthèse. Il est recommandé de créer à l'avance une arborescence de dossiers afin de faciliter la sauvegarde et la recherche ultérieure des fichiers. Il convient de penser aussi à standardiser les noms attribués aux fichiers. Dans le nom peuvent figurer les informations suivantes : la date, la source, le support (audio, texte, photo, vidéo etc.), l'auteur, le contenu (en quelques mots-clés) et la langue. Par exemple :

DATE_Format_Auteur_Source_sujet_langue
020610_T_James-Scott_Guardian_elections-GB_en

c. L'analyse

Chaque document retenu dans la phase de cueillette fait l'objet d'une analyse plus approfondie, visant à relever l'information stratégique, les signaux faibles et toute autre information utile. L'évaluation et l'analyse d'un article peuvent être réactualisées à la lumière des résultats suivants. Pour passer de l'information

brute à une connaissance utile, il est nécessaire d'établir des liens entre les différents documents et de faire une analyse linguistique, pas uniquement statistique. En effet, souvent les non-dits, les prises de position implicites et les omissions sont plus parlantes pour le veilleur qu'une information facile à recouper. Par conséquent, en phase de cueillette, l'analyse est difficile à automatiser.

Le veilleur traduira les « extraits ou les passages qu'il juge utiles à la compréhension du phénomène ou à la prise de décision au sein de l'entreprise ou de l'institution » commanditaire de la veille (Guidère 2007 : 7). En d'autres termes, les passages traduits servent à illustrer et à étayer le contenu de la synthèse. Il s'agit d'une traduction ponctuelle, ciblée et destinée à l'aide à la prise de décision. On remarquera que la traduction finalisée intervient après l'analyse qui, elle, porte sur les documents en langue originale. Cette manière de procéder contribue à rationaliser le processus en intégrant le traducteur à la phase d'analyse. En effet, si le traducteur devait traduire tous les documents en amont pour que les experts puissent les analyser :

- les ressources humaines et économiques consacrées à la traduction seraient exorbitantes ;
- l'analyse se ferait sur des documents traduits, donc déjà « interprétés » par le traducteur ;
- le temps nécessaire à traduire irait au détriment de la « fraîcheur » de l'information et risquerait de compromettre le caractère anticipatif du processus de veille.

d. La synthèse

La synthèse sert à condenser les informations retenues par le veilleur et à les présenter au client sous une forme claire, concise et immédiatement exploitable. Le document rédigé dans cette phase (par exemple, le rapport de veille) a une valeur ajoutée car il ne présente pas l'information brute, telle que l'a trouvée le veilleur, mais l'information présentée sous forme de connaissance utile. Et cela grâce à l'élaboration et à la mise en perspective effectuées par le veilleur.

La synthèse « ne doit pas être un résumé exhaustif de tous les documents pertinents, mais une sélection de points stratégiquement essentiels » (Jackobiak 2009 : 79). La partie finale du document de synthèse présente les recommandations sur les actions à entreprendre.

e. La diffusion

Dans la dernière étape, le veilleur présente son rapport de veille au client, un terme qui désigne ici la société ou l'institution commanditaire. Concrètement, il s'agit bien de le présenter à des personnes en chair et en os. C'est pourquoi le veilleur se renseigne sur les destinataires de son travail de veille et choisit le type de présentation qui leur convient (distribution d'une copie sur support papier ou sur DVD, mise en ligne, présentation à l'aide d'une visionneuse, par exemple PowerPoint, etc.).

1.2. La veille humanitaire

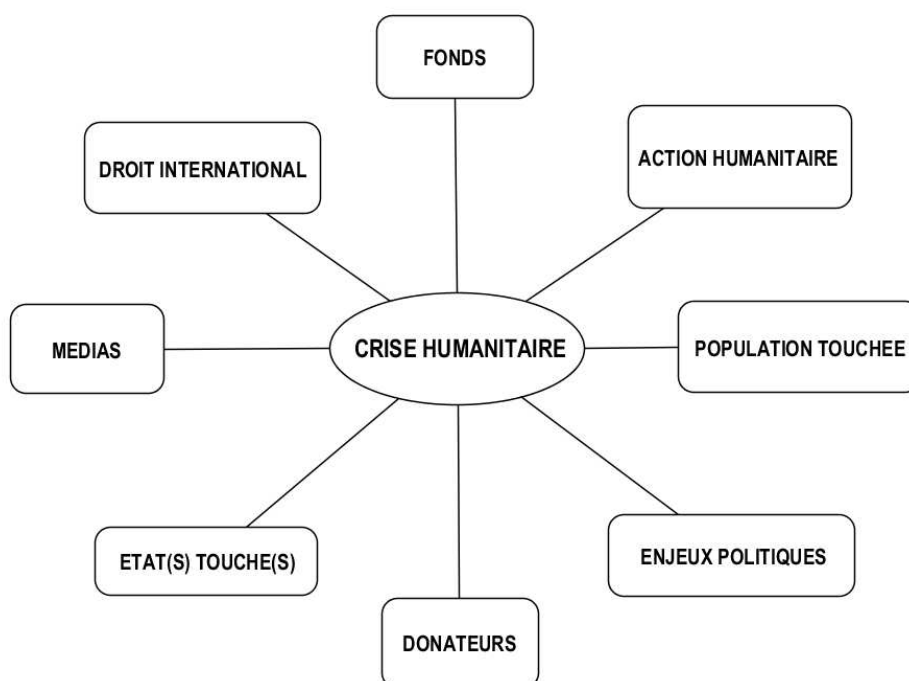
La veille humanitaire peut être définie comme une sous-catégorie de la veille géopolitique. Selon la définition de la veille géopolitique donnée par Mathieu Guidère (Guidère 2008 : 46), celle-ci porte sur « la situation politique et les évolutions socio-économiques internes à divers États ou régions (suivi informationnel des partis, des rapports de force politiques, des élections, des tribus, des clans, des rébellions, des insurrections, des groupes armés, etc.) ». Il s'agit d'une définition par domaine, c'est-à-dire que toutes les questions auxquelles la géopolitique s'intéresse font l'objet de ce type de veille. La veille humanitaire, quant à elle, porte plus spécifiquement sur les situations de conflit armé et de violence interne, et sur les situations de catastrophe naturelle où des populations risquent de mourir, ou de manquer de biens et services essentiels. La veille humanitaire s'intéresse, bien évidemment, aux conditions de vie des victimes, en particulier des civils. Par ailleurs, dans le cadre de la veille humanitaire, on peut être amené à surveiller également une facette de la situation d'urgence qui ne concerne qu'en partie la population locale :

- l'application du droit humanitaire et le respect des droits de l'homme ;
- le suivi des opérations d'aide humanitaire en phase opérationnelle ou prévues ;
- la phase de levée de fonds et leur affectation ;
- l'efficacité de la coordination entre organisations humanitaires ;
- les menaces pour la sécurité du personnel humanitaire.

2. Le domaine humanitaire

Une connaissance préalable du domaine humanitaire se révèle très utile tout au long du processus de veille : elle permet de bien cerner le sujet de la veille et de comprendre les objectifs du commanditaire. Elle aide aussi à sélectionner l'information stratégique. Le veilleur a donc tout intérêt à évoluer dans un terrain qui lui est familier.

Dans les paragraphes suivants, on présentera quelques éléments du domaine humanitaire qui ont été essentiels pour comprendre le contexte et les mécanismes en œuvre dans le déploiement de l'aide humanitaire dans le nord-ouest du Yémen.



Graphique 1. Les enjeux liés aux crises humanitaires

2.1 Précisions sur le mot humanitaire

Le principe d'humanité est à l'origine des initiatives visant à protéger la vie et la dignité humaine. Il est le principe les plus importants pour le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dès sa fondation¹³ et il est reconnu par les principales organisations humanitaires, qu'il s'agisse d'organisations non-gouvernementales (ONG), d'agences onusiennes ou d'autres organisations gouvernementales.

Lorsqu'il se réfère au droit international, l'adjectif humanitaire désigne l'ensemble des instruments qui s'appliquent en situation de conflit armé. Parler de droit humanitaire revient à parler de droit de la guerre¹⁴. Les deux formulations désignent la même branche du droit international public, même si aujourd'hui la première est « souvent privilégiée car elle fait davantage ressortir l'objectif humanitaire du droit des conflits armés » (Bouchet-Saulnier 2006 : 214).

Quant à l'aide humanitaire, elle est déployée en cas de conflit armé, mais aussi en cas de catastrophe naturelle. Comment cela s'explique-t-il sur le plan juridique ?

¹³ Les sept principes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont expliqués dans la brochure « The fundamental principles of the Red Cross and Red Crescent », téléchargeable à l'adresse suivante :

<[http://www.icrc.org/Web/fre/sitefre0.nsf/htmlall/p0513/\\$File/ICRC_001_0513_PRINCIPES_FONDAMENTAUX_CR_CR.PDF](http://www.icrc.org/Web/fre/sitefre0.nsf/htmlall/p0513/$File/ICRC_001_0513_PRINCIPES_FONDAMENTAUX_CR_CR.PDF)>.

¹⁴ L'ouvrage intitulé *Ius in bello* de Robert Kolb, disponible à l'ETI, inclut un exposé très intéressant sur l'usage des différents termes en français et en anglais au fil des années, aux pages 9-12.

Bien que le mot humanitaire connaisse une utilisation croissante, le terme de droit international humanitaire ne couvre en principe que le droit applicable dans les situations de conflit armé. Cependant, d'autres branches du droit international telles que le droit des réfugiés, les droits de l'homme et le droit de la coopération peuvent être pertinentes pour l'action humanitaire. [...] D'après le droit international, les activités humanitaires peuvent être entreprises à la fois en période de paix et de conflit. (Bouchet-Saulnier 2006 : 214).

La différence entre temps de paix et temps de guerre est présente sur le plan non seulement juridique, mais aussi opérationnel car certaines organisations ont un mandat spécifique pour intervenir principalement dans des situations de conflit armé¹⁵.

Par ailleurs, les opérations humanitaires se déroulent dans l'urgence et visent à apporter une aide essentielle sous forme d'aliments, de soins médicaux, d'eau et d'autres services indispensables. Le mot secours, qui figure dans le nom de plusieurs organisations humanitaires (par exemple le Secours islamique, en anglais Islamic Relief) reflète bien cet impératif d'efficacité immédiate qui caractérise l'humanitaire.

¹⁵ Cette distinction concerne notamment le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) et le CICR, qui seront traités plus loin dans cette partie.

2.2 Le Droit international humanitaire

2.2.1 Définition et principes

Le droit international humanitaire (DIH)¹⁶ est la branche du droit international public qui régit la conduite des conflits armés internationaux et non-internationaux et vise à limiter leurs conséquences. Ces règles coutumières et ce corps de traités que les États signataires s'engagent à appliquer prévoient le respect de plusieurs catégories de personnes et interdit un certain nombre d'armes et de méthodes de guerre. Visant initialement à garantir la protection des soldats blessés, le DIH a évolué au cours des années afin de prendre en compte un nombre croissant de groupes touchés par les conflits armés qui, au XX^e siècle, ont étendu les ravages de la guerre bien au-delà des champs de bataille. En quelques mots, le DIH :

- prévoit le respect de la vie, de l'intégrité physique et de la dignité des personnes mises hors de combat et des prisonniers de guerre ;
- protège le personnel sanitaire, ainsi que les hôpitaux et les ambulances ;
- protège les civils et leurs biens et interdit de les frapper délibérément ;
- limite ou interdit l'emploi d'armes et de méthodes de combat qui produisent des dommages disproportionnés et qui frappent de façons indiscriminée (c'est-à-dire sans respecter la distinction primordiale entre civils et personnes qui participent activement aux combats) ;
- interdit les traitements inhumains et dégradants et toute forme de torture ;

¹⁶ Pour une bibliographie très exhaustive sur le DIH (en anglais IHL) :

<http://www.concourspictet.org/dih_en.html>

- appelle au respect des garanties judiciaires fondamentales.

Le DIH est la principale, mais pas l'unique branche du droit international qui s'applique lors d'un conflit armé. Deux autres branches sont pertinentes, à savoir le droit international des droits de l'homme¹⁷ (en anglais *International Human Rights Law*), appelé simplement droits de l'homme, et le droit des réfugiés.

2.2.2 Relation entre droits de l'homme et droit international humanitaire

Le droit humanitaire s'applique dans les situations de conflit armé. Il régit le *jus in bello*, c'est-à-dire ce qui est licite pendant la guerre. Il est donc une *lex specialis* par rapport à la *lex generalis* que représentent les droits de l'homme, valables en tout temps (RULAC 2010). Ainsi l'application du droit humanitaire, bien que spécifique aux conflits, n'exclut pas l'application de certaines dispositions de droits de l'homme.

Concrètement, lors d'un conflit armé ou d'une autre situation de danger public grave, les États peuvent suspendre certains droits prévus par les conventions des droits de l'homme (Bouchet-Saulnier 2006 : 206), mais il existe des droits fondamentaux qui doivent être respectés en toutes circonstances. Les droits inaliénables¹⁸ sont notamment : le droit à la vie ; l'interdiction de la torture et des peines et traitements inhumains ; l'interdiction de l'esclavage et de la

¹⁷ Pour situer les termes et les concepts juridiques dans leur contexte historique, on conseille l'ouvrage suivant : ANDRIANTSIMBAZOVINA, J. dir. (2008) *Dictionnaire des Droits de l'Homme*, Paris, Presses universitaires de France.

¹⁸ Ils sont appelés également « garanties fondamentales » ou « noyau dur » des droits de l'homme. (Bouchet-Saulnier 2006 : 207), ou encore « droits indérogeables ».

servitude ; l'interdiction d'emprisonner quelqu'un lorsqu'il n'est pas en mesure d'exécuter une obligation contractuelle ; le principe de non-rétroactivité des lois pénales ; et le droit à la reconnaissance de la personnalité juridique¹⁹ .

La catégorie des garanties fondamentales est prévue par le DIH et par les conventions des droits de l'homme.

Les droits de l'homme et le droit humanitaire se recoupent autour de cette catégorie pour s'assurer que des standards minimum de protection de la personne humaine restent applicables en toute circonstance. Dans les situations de trouble et de tensions internes par exemple, il est utile de pouvoir utiliser cette complémentarité qui existe entre les deux branches du droit international [...]. (Bouchet-Saulnier 2006 : 204).

Autrement dit, le noyau dur des droits de l'homme « tend à converger vers les garanties fondamentales et judiciaires prévues par le droit humanitaire » (CICR 2004 : 37).

¹⁹ La liste ci-dessus est basée sur le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (art. 4), qui a un caractère universel. Cependant, tous les traités régionaux ne reconnaissent pas exactement les mêmes garanties fondamentales. Pour un exposé plus détaillé : Bouchet-Saulnier 2006 : 259-265.

2.2.3 La protection des réfugiés et des déplacés internes

Le droit des réfugiés (*Refugee Law*) est une branche distincte du droit international public. Il se résume à la Convention de 1951 et son unique protocole de 1967. Quant au DIH, il fait aussi explicitement référence aux droits des réfugiés en cas de conflit armé (IV^e Convention de Genève), mais sa définition du réfugié n'est pas la même. La Convention de 1951²⁰ définit le réfugié comme :

Toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouvant hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays. (Bouchet-Saulnier 2006 : 450).

En revanche, le DIH reconnaît comme réfugié toute personne qui ne jouit plus de fait de la protection de son gouvernement. Cette interprétation plus large inclut notamment les populations fuyant les conflits, qui sont confrontées à un danger général et pas forcément à une persécution les visant directement²¹.

Quant aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, elles n'ont pas de statut juridique spécifique reconnu par le droit international. N'ayant pas franchi de frontière internationale, les déplacés internes restent soumis aux lois de leur pays. L'approche prônée par l'Organisation des Nations unies (ONU) concernant les déplacés est de veiller à ce qu'ils bénéficient des mêmes droits que leurs

²⁰ Le texte intégral de la Convention et du Protocole peut être consulté et téléchargé sur le site du HCR, à l'adresse suivante : <<http://www.unhcr.org/refworld/docid/48abd59af.html>>.

²¹ De très amples informations sur les questions actuelles liées aux réfugiés sont fournies par le Refugees Studies Centre de l'Université d'Oxford, notamment grâce à la revue *Forced Migration*. <<http://www.rsc.ox.ac.uk/>>

concitoyens. Des initiatives en faveur des déplacés ont été relancées en 2004, lorsque Kofi Annan a nommé Walter Kalin²² au poste de Représentant du Secrétaire général pour les droits de l'homme des déplacés internes. Kalin collabore avec le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), en particulier avec le Coordonnateur de l'aide d'urgence (*Emergency Relief Coordinator*), et avec le HCR.

Un seul texte, sans caractère contraignant, protège cette catégorie de personnes dont le nombre, à l'échelle mondiale, dépasse largement celui des réfugiés. Il s'agit des « Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays » (1998)²³.

2.3 Les principaux acteurs de l'humanitaire

Les agences, les fonds et les différents bureaux pour l'aide humanitaire forment actuellement une structure très complexe, voire chaotique, et cela malgré les appels à une meilleure organisation et coordination des efforts entre tous les acteurs (Stephenson 2009 : 921). Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les organisations humanitaires non gouvernementales se sont multipliées et diversifiées et l'humanitaire d'État s'est développé. L'ONU, de son côté, semble condamnée à voir proliférer agences et de bureaux humanitaires.

²² Professeur à l'Université de Berne, Kalin est aussi le co-directeur du projet « Brookings-Bern Project on Internal Displacement ». Le site du projet est une ressource incontournable dans ce domaine. <<http://www.brookings.edu/projects/idp/About-Us.aspx>>

²³ Le texte intégral est disponible en 48 langues à l'adresse suivante : <http://www.brookings.edu/projects/idp/gp_page.aspx>

Difficile donc de se repérer parmi des centaines voire des milliers d'organisations nées de situations différentes et guidées par des principes éthiques disparates. Afin de faciliter la tâche, on peut regrouper les acteurs humanitaires par catégories et en indiquer les plus importants. On ne distingue pas moins de six types d'acteurs impliqués dans les activités humanitaires :

1. les agences et programmes de l'ONU (UNICEF, HCR, FAO, PAM etc.) ;
2. les agences gouvernementales telles que ECHO (le Service d'aide humanitaire de la Commission européenne) ;
3. le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ;
4. les ONG internationales comme CARE, Médecins Sans Frontières, Mercy Corps, Save the Children ou encore Oxfam ;
5. les ONG locales, appelées aussi organisations de la société civile²⁴ ;
6. les États sur le territoire desquels a eu lieu la crise humanitaire.

Il va de soi que tous ces acteurs n'ont pas le même rôle décisionnel ni opérationnel. Il est important de rappeler que, quel que soit le rôle des organisations humanitaires, la responsabilité d'apporter l'aide nécessaire à la population incombe aux États touchés. En cas de catastrophe naturelle, tout État peut refuser le déploiement de l'aide étrangère, comme cela a été le cas du Chili lors du tremblement de terre en février 2010. Quant aux situations de conflit

²⁴ En anglais : *Local Civil Society Organisations (Local CSO)*. Ce nom est notamment utilisé par OCHA.

armé, le DIH « accorde un droit d'initiative²⁵ aux CICR et aux autres organisations humanitaires et impartiales, leur reconnaissant le droit d'offrir leurs services. Les conventions internationales interdisent aux parties au conflit de les refuser, sauf s'ils montrent qu'il n'y a pas de besoins [...] » (Bouchet-Saulnier 2006 : 211).

2.4 Déontologie et standards communs

Afin de faciliter la coopération entre les acteurs mentionnés plus haut, des principes communs ont été arrêtés au niveau international. La nécessité de créer une base déontologique commune a été ressentie avec acuité à partir des années 1990.

En 1994, la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et le CICR ont élaboré le « Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les ONGs lors des opérations de secours en cas de catastrophes »²⁶, qui vise à sauvegarder les principes d'indépendance et d'efficacité. Ce Code est devenu une référence dans le domaine, au point que la Commission européenne, plus particulièrement

²⁵ Il est important de faire la différence entre droit d'initiative et droit d'ingérence humanitaire. Le second, prôné par Bernard Kouchner, est indissociable du mouvement sans-frontériste, dont le passage suivant illustre bien la démarche : « Certaines ONG, ne craindront pas [...] d'enfreindre sciemment les règles traditionnelles des relations et du droit international [...] qui assurent la primauté de la souveraineté des États. Leurs personnels prétendront pénétrer sans autorisation – et donc aussi sans visa – sur le territoire d'États étrangers pour y soigner des victimes de conflit ou de catastrophes. (Ryfman 2008 : 50-54).

²⁶ Code de conduite, *Revue internationale de la Croix-Rouge* n°817, p. 57-137, version en ligne <<http://www.icrc.org/web/fre/sitefre0.nsf/html/code-of-conduct-290296?opendocument>>

ECHO²⁷, l'a repris à son compte pour réglementer ses relations avec les ONG partenaires.

La Charte humanitaire élaborée en 2000 par les ONG internationales et l'ONU dans le cadre du Projet Sphère²⁸ intègre les principes codifiés par le Mouvement Croix-Rouge et les dispositions fondamentales du DIH. La Charte fait partie du Manuel Sphère²⁹ qui contient aussi un volet axé sur la fourniture de l'aide dans chaque secteur, à savoir les « Normes minimales pour les interventions lors de catastrophes ». Le Manuel Sphère³⁰ a été rédigé en 2000, puis révisé en 2004 et en 2010.

²⁷ Pour en savoir plus sur la politique humanitaire européenne, on lira la déclaration commune de 2008 du Conseil, du Parlement et de la Commission sur l'aide humanitaire, publiée au Journal officiel (2008/C 25/01) et disponible à l'adresse suivante :

<<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2008:025:0001:0012:FR:PDF>>

²⁸ Un programme lancé en 1997 par le SCHR (Steering Committee for Humanitarian Response) et InterAction avec la collaboration des consortiums d'ONG VOICE et ICVA. Il est basé à Genève.

²⁹ Pour approfondir, le site du Refugee Study Center a publié tous les textes (conventions, principes, rapports) sur lesquels se base le Manuel Sphère, regroupés par secteur d'activité. <<http://www.forcedmigration.org/sphere/>>

³⁰ Il est possible d'effectuer une recherche dans le texte intégral par mots-clés ou à partir d'un index très détaillé à l'adresse suivante :

<<http://www.sphereproject.org/french/handbook/pages/navbook.html>> (fr)

<<http://www.sphereproject.org/handbook/pages/navbook.htm?param1=0>> (en)

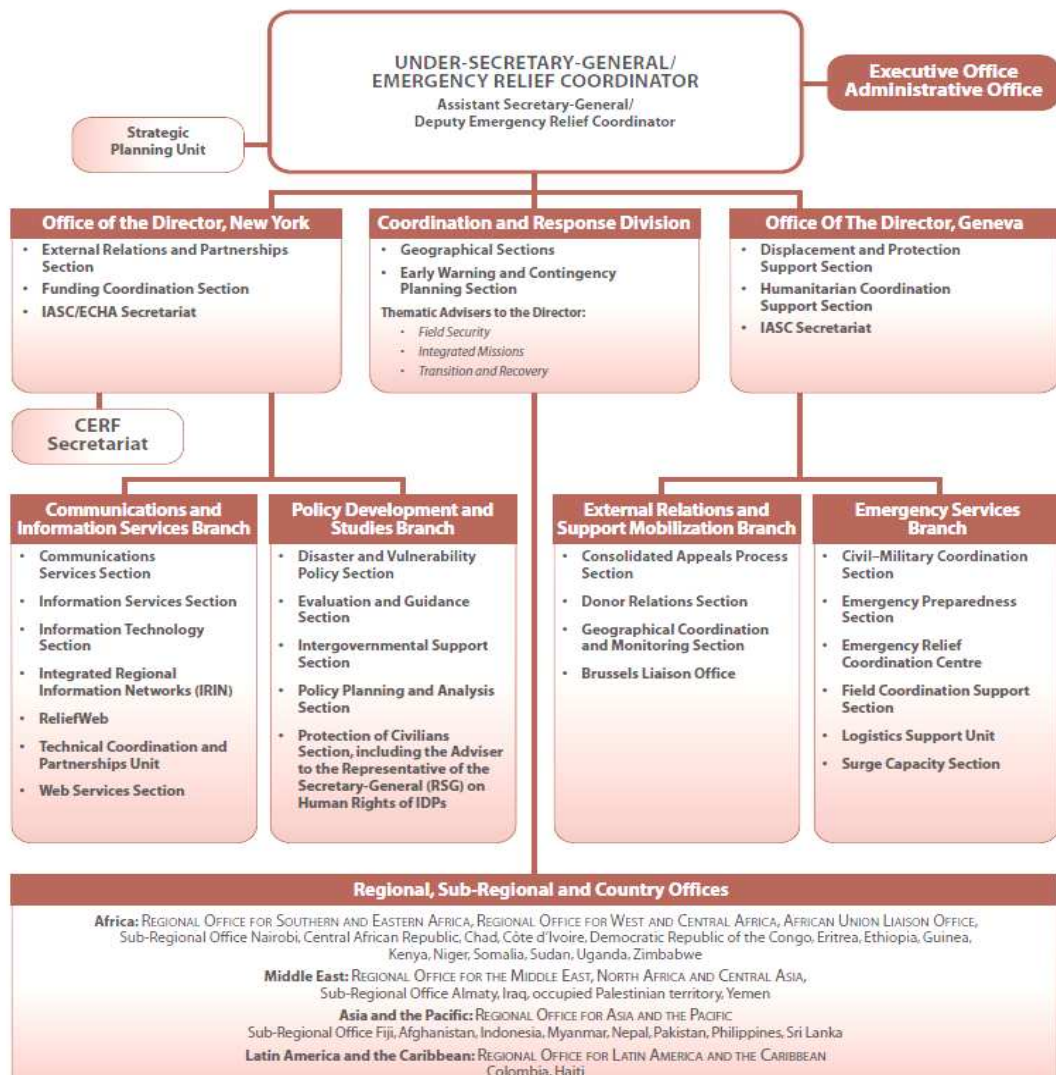
2.5 La coordination stratégique et opérationnelle

2.5.1 OCHA

Du point de vue de la coordination, parmi les institutions onusiennes, le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) présente un intérêt particulier.

Créé en 1991, OCHA « facilite la mobilisation, le financement et la coordination de l'action humanitaire pour répondre à des urgences complexes et à des catastrophes naturelles ». Il est dirigé par John Holmes, Secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence. OCHA, malgré sa mission de coordonner l'aide, n'a aucun pouvoir de mobilisation des différentes institutions humanitaires de l'ONU, qui gardent leur indépendance décisionnelle et financière.

L'organigramme montre clairement qu'OCHA est une institution complexe, avec deux sièges, l'un à New York et l'autre à Genève, qui se partagent une panoplie de fonctions. Il compte aussi quatre bureaux régionaux et un grand nombre de bureaux sous-régionaux, principalement en Afrique et en Asie.



Graphique 2. Source OCHA

<http://ochaonline.un.org/tabid/5838/language/en-US/Default.aspx>

2.5.2 La procédure d'appel global

Le CAP (*Consolidated Appeal Process*) ou procédure d'appel global consiste à réunir l'ensemble des projets des différentes organisations concernant une situation d'urgence afin de planifier et mettre en œuvre la réponse humanitaire de manière conjointe. L'appel est publié sous la forme d'un document de quelques dizaines de pages qui comprend :

- le plan d'action humanitaire commun (abrégé CHAP, *Common Humanitarian Action Plan*), incluant une analyse du contexte, une évaluation des besoins, les scénarios possibles.
- les projets qui ont été retenus pour la réalisation du plan : descriptifs, rôles et responsabilités des organisations, financements nécessaires pour chaque projet et organisations qui vont les utiliser.

En présentant de manière concise les projets des différents secteurs et organisations, la Procédure d'appel global ou CAP améliore aussi la transparence.

Par ailleurs, la Procédure est un instrument qui optimise la levée de fonds. Elle vise à surmonter le problème de la concurrence entre acteurs en montrant clairement quels projets sont prioritaires et quelles agences rencontrent le plus de difficultés économiques à réaliser leurs projets. Dans la brochure en français d'OCHA sur le CAP on peut lire que « les donateurs peuvent se servir de l'appel comme d'un catalogue pour sélectionner des projets à financer ; ils peuvent également choisir d'apporter une contribution de manière souple à un organisme, ou à un fonds de financement commun dans le cadre de l'appel³¹ ». Actuellement, les organisations qui participent aux appels globaux sont environ 360.

³¹ Tout internaute peut consulter les CAP (en anglais) sur le site de OCHA. Par ailleurs, une présentation de la procédure d'appel en français est disponible à l'adresse suivante : <http://ochaonline.un.org/humanitarianappeal/GetBin.asp?DocID=2421>

Outre les appels CAP qui sont assez lents à mettre en place puisqu'ils demandent une évaluation minutieuse des besoins et une sélection des projets, en cas de catastrophe, OCHA peut lancer un appel d'urgence ou *Flash Appeal*.

2.5.3 L'approche Cluster

En 2005, OCHA a lancé l'initiative Cluster à laquelle participent les organisations de l'ONU et les institutions humanitaires non gouvernementales. Un « cluster » est un groupe d'organisations qui unissent leurs efforts pour répondre aux besoins à l'intérieur d'un secteur d'activité (par exemple l'alimentation).

L'innovation introduite par l'approche Cluster consiste à désigner, pour chaque secteur, une organisation qui sera responsable d'intervenir si la réponse aux besoins sur le terrain présente des lacunes. Cette organisation est appelée chef de file sectoriel (*Lead Agency*) et doit répondre avec ses propres ressources aux besoins qui n'ont pas été pris en charge. Elle joue donc le rôle de « fournisseur de dernier recours » (en anglais *provider of last resort*).

Le tableau ci-dessous montre les secteurs et les chefs de file sectoriels correspondants au niveau international. On remarquera que certaines agences onusiennes sont responsables de plus d'un secteur, tandis que pour d'autres secteurs la responsabilité est partagée entre deux organisations, selon leurs compétences spécifiques. Le HCR, par exemple, revêt le rôle de chef de file unique pour les secteurs Protection, Abris d'urgence et Gestion des camps seulement lorsqu'il s'agit d'une crise engendrée par un conflit armé.

SECTEUR	Chef de file sectoriel au niveau international	
Santé	OMS	
Agriculture et alimentation	FAO	
Relèvement précoce	PNUD	
Nutrition	UNICEF	
Eau et assainissement	UNICEF	
Éducation	UNICEF, Save the Children	
Télécommunications d'urgence	OCHA, UNICEF, PAM	
	<i>conflit</i>	<i>catastrophe</i>
Protection	HCR	HCR, UNICEF.
Abris d'urgence	HCR	FICR
Coordination et gestion des camps	HCR	OIM

La responsabilité de garantir la cohérence et l'efficacité de la réponse humanitaire au niveau local incombe au Coordonnateur humanitaire. Généralement, en cas de crise, le chef de l'équipe pays de l'ONU (appelé Coordonnateur résident) cumule les deux postes, à moins qu'une autre personne ne soit nommée.

niveau international	Coordonnateur de l'aide d'urgence (ERC), aidé par IASC
niveau régional	Coordonnateur régional (par ex. de l'aire MENACA)
niveau local (pays)	Coordonnateur humanitaire

2.6 Le financement de l'aide humanitaire

2.6.1 *Les donateurs*

À l'échelle mondiale, la possibilité de conduire des activités d'aide humanitaire dépend surtout des contributions volontaires des États et en moindre mesure du secteur privé, c'est-à-dire des entreprises et des particuliers. Bien évidemment, l'origine des dons pose le problème de l'indépendance des organisations humanitaires vis-à-vis des États donateurs.

Ce problème est d'autant plus grave que, le plus souvent, les États décident de l'utilisation des fonds, indiquant un pays et/ou un secteur qui devra en bénéficier. Un problème d'équité se pose également, car certaines crises, comme le tsunami de décembre 2004 en Asie du sud-est, déclenchent une vague de générosité à cause de leur ampleur mais aussi grâce à la couverture médiatique dont elles font l'objet. Or, puiser aux fonds en excès destinés à une crise particulière pour financer d'autres activités dans des régions « oubliées » s'avère très difficile.

2.6.2 *Précisions lexicales*

D'un point de vue lexical, il est important de remarquer l'usage spécifique des termes suivants dans la suite de ce mémoire :

- fonds désigne la structure qui reçoit et gère les montants versés par les États ;
- don indique les contributions des États ou du secteur privé ;
- financement indique le montant attribué par un fonds à une organisation.

On distingue par ailleurs deux types de financements : les subventions et les prêts. En cas d'urgence, le Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) peut accorder des prêts pour permettre une intervention rapide si on prévoit que l'organisation bénéficiaire du prêt recevra des dons dans un court délai.

2.6.3 Le Fonds central d'intervention d'urgence

Créé par OCHA en 2005, le Fonds central d'intervention d'urgence³² (CERF, *Central Emergency Relief Fund*), répond au besoin de fournir immédiatement des financements aux institutions de l'ONU lors d'une crise imprévue. En plus, une partie du CERF (un tiers au maximum) peut être utilisée pour les crises sous-financées³³.

Ce fonds est destiné aux institutions onusiennes uniquement : agences, programmes, institutions spécialisées et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les ONG en bénéficient indirectement si elles travaillent en partenariat avec l'une de ces institutions.

³² Les documents de l'ONU sur le CERF en français sont assez rares. Il convient donc de signaler les pages suivantes : <<http://www.un.org/french/ha/cerf.shtml>> et <<http://ochaonline.un.org/rowca/Sourcesdefinancement/CERF/tabid/6007/language/fr-FR/Default.aspx>>

³³ En mars 2010, 7 millions de dollars du CERF ont été destinés au Yémen dont le Plan humanitaire commun était financé à 12%.

Année d'activation	2006	
Type de crise	Nouvelles urgences	Crises sous-financées
Pays bénéficiaires	Haïti Chili Mongolie Tchad Rép. centrafricaine	Éthiopie Colombie Kenya Tchad Yémen
Organisations destinataires	Agences, fonds ou programmes onusiens, OIM	
Types de financement	Subventions (90% du fonds) Prêts (10% du fonds)	
Prise de décisions	Coordonnateur des secours d'urgence	
Traçabilité et transparence	FTS- Financial Tracking service	
Taille du fonds	500 millions USD	
Principaux donateurs	Royaume-Uni, Pays-Bas, Suède, Norvège, Canada	

Le CERF n'a pas remplacé les fonds de l'ONU préexistants, à savoir les fonds utilisés par plusieurs organisations opérant dans le même pays. Il s'agit des ERF (*Emergency Response Funds*, appelés aussi *Emergency Humanitarian Funds*) et des CHF (*Common Humanitarian Funds*). En outre, les agences et programmes onusiens sont dotés de leurs propres fonds.

La traçabilité de l'ensemble des fonds de l'ONU, ainsi que d'une partie des fonds d'autres acteurs, comme les ONG, est assurée par le service FTS (*Financial Tracking Service*)³⁴.

On retiendra quatre fonctions d'OCHA qui sont centrales aux fins du projet de veille traité dans la troisième partie :

- promouvoir l'approche Cluster ;
- améliorer la communication grâce à ReliefWeb et IRIN News ;
- gérer le Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) ;
- gérer les Procédures d'appel globales (CAP).

³⁴ Le FTS est un outil très pratique et accessible au grand public grâce à la présentation graphique des données. Il peut être consulté à travers le site Relief Web ou directement à l'adresse suivante : <<http://ocha.unog.ch/fts>>

3. Le projet de veille

3.1 L'audit

3.1.1 La demande du commanditaire et l'échéance

S'agissant d'un projet de veille dépourvu de commanditaire, il repose sur une commande hypothétique. On suppose qu'une entreprise française ou romande veuille faire un don d'environ 100 000 euros pour soutenir l'action humanitaire au Yémen. L'entreprise en question ne connaît pas bien la situation locale ni les organisations humanitaires présentes sur le terrain. Elle décide donc de faire appel à un service de veille privé pour décider quel projet elle financera. L'entreprise veut que sa contribution ait un impact tangible sur les conditions de vie des bénéficiaires, mais elle s'attend aussi à un retour en termes d'image. Il faudra donc veiller à ce que les objectifs du projet sélectionné soient clairs, que l'organisation qui réalisera le projet ait une communication transparente et que le projet ne prévoie pas un budget exorbitant, afin que le montant de 100 000 euros ait un poids déterminant dans la réalisation. Le commanditaire demande que le rapport de veille lui soit transmis courant mai 2010.

3.1.2 Les recherches préliminaires

Commençons par nous doter d'informations de base sur le Yémen. À cet effet on utilise trois types de documents : les « fiches-pays » qui contiennent des

statistiques sur la population yéménite ainsi que des informations en bref sur les derniers événements qui ont eu lieu dans le pays ; les cartes géographiques, afin de situer dans l'espace les lieux où sont menés les projets humanitaires ; et des articles de presse et rapports d'organisations sur le Yémen en général.

a. Les sources utilisées

Parmi les sources qui fournissent des « fiches pays »³⁵ on trouve notamment les institutions et les médias³⁶. Voici quelques exemples de documents consultés. Les sources qui fournissent les informations les plus complètes et à jour sont en tête.

Institutions	Médias
CIA Factbook	BBC News ³⁷
Banque mondiale	Courrier international ³⁸
UNDP- POGAR	Peace Reporter (it)
Centre national de statistiques, Yémen	
Ambassade de France au Yémen	

³⁵ Dans les autres langues, on a cherché : ma'lumât 'asâsiya 'an dawlat... (ar) ; country profile (en) ; scheda paese (it).

³⁶ Le quotidien *Le Monde* propose des fiches pays sur son site Internet, mais uniquement aux abonnés.

³⁷ La page <http://news.bbc.co.uk/2/hi/country_profiles/default.stm> donne accès à toutes les fiches pays, ainsi qu'aux sites des principales institutions internationales. On remarquera aussi le lien vers le service de veille (monitoring) proposé par BBC.

³⁸ Disponible en version électronique à travers l'abonnement de l'UNIGE : rechercher *Courrier international* parmi les revues électroniques, puis sélectionner *Périodiques électroniques de l'IHEID*.

Les cartes géographiques doivent être assez détaillées pour permettre de situer, au cours du projet, les villages, les camps, les centres de distribution de l'aide alimentaire etc. On peut songer à consulter, en complément, un atlas géopolitique et culturel montrant les zones linguistiques et ethniques, les flux migratoires, les conflits armés etc. Les cartes seront une référence et un outil de travail tout au long du projet et pourront être réutilisées dans la phase de synthèse et distribution. Il est utile de disposer de cartes en arabe, pour être sûr de la graphie des toponymes, car les transcriptions en alphabet latin peuvent varier d'une source à une autre.

Les organisations et instituts suivants fournissent des cartes de bonne qualité, générales ou destinées aux humanitaires.

PERRY-CASTAÑEDA LIBRARY - Map Collection (général)
RESPOND (cartes spécialisées : camps de réfugiés, zones frappées par les catastrophes naturelles etc.)
A.S.A.H., le Portail francophone de la solidarité internationale
CICR (cartes des activités du Mouvement Croix-Rouge)
OCHA (cartes très détaillées, incluant les informations sur les projets en cours)
RELIEF WEB (cartes produites par plusieurs organisations internationales)
UNOSAT (images satellitaires détaillées, produites par UNITAR et le CERN)

Enfin, le troisième type d'informations concerne la sphère politique et sociale (conflits, flux migratoires, problèmes économiques et sociaux, relations avec les pays voisins, respect des libertés fondamentales etc.). Les documents utiles sont

les articles de presse, les reportages et les débats télévisés, les études des centres de recherche³⁹ ou think tanks.

Après sélection, les documents suivants ont été retenus.

LE MONDE DIPLOMATIQUE (oct. 2009) « Les guerres cachées du Yémen »⁴⁰
par Pierre Bernin.

*LIMES*⁴¹ (fév. 2010) « Chi conta nella crisi »

AL-JAZEERA.NET (2009) – émissions *Al-Milaff*, *Al-Ittiğāh al-Mu'ākis*

INTERNATIONAL CRISIS GROUP (mai 2009) « Yemen: defusing the Saada Time Bomb »

CRITICAL THREATS (fév. 2010) « Gulf of Aden Security Review »

HUMAN RIGHTS WATCH (fév. 2009) « World Report 2009 - Yemen »

ARTE (2009) – *Le dessous des cartes : Yémen 1 et 2*

MIDDLE EASTERN STUDIES (2009), « Inscription of Violence in Northern Yemen: Haunting Histories, Unstable Moral Spaces » par Ayman Hamidi

Toujours dans le cadre des recherches exploratoires, on a mené des recherches d'actualités dans les médias en ligne et dans la base de données LexisNexis⁴²

³⁹ Dans cette phase, il est conseillé de puiser aux ressources du web invisible (ou web profond), notamment à travers la consultation de bases de données. Les étudiants de l'UNIGE peuvent accéder gratuitement à plusieurs bases de données de presse et de publications académiques à l'adresse <<http://resolver.rero.ch/unige/az>>.

⁴⁰ La traduction de cet article en arabe a été également utilisée pour relever des mots spécifiques au contexte yéménite concernant la politique, la religion et les confédérations de tribus.

⁴¹ Revue italienne de géopolitique.

avec une requête très large : Yémen "crise humanitaire". Elles ont montré que le thème récurrent était l'arrivée constante de réfugiés somaliens qui traversaient le Golfe d'Aden et obtenaient le statut de réfugié *prima facie* au Yémen. Les nouvelles des Yéménites déplacés à cause du conflit armé étaient beaucoup plus rares. Or, sur la base des informations acquises, la possibilité de traiter à la fois la question des réfugiés somaliens et celle des déplacés internes yéménites a été écartée car les deux groupes présentent beaucoup de différences.

Les déplacés internes sont yéménites et ils appartiennent à la minorité religieuse zaydite, une branche du chiisme. Ils vivent dans le nord-ouest du pays, à la frontière avec l'Arabie Saoudite, dans des zones accidentées et difficiles d'accès, situées à environ 2000 m d'altitude. Comme le reste de la population yéménite, ils parlent arabe. Sur le plan régional, les principaux pays impliqués dans la « guerre de Saada » sont l'Arabie Saoudite (partie au conflit mais aussi donateur) et les Émirats arabes unis (médiateurs et donateurs).

Les réfugiés, au contraire, sont des ressortissants étrangers : pour la plupart somaliens, mais aussi éthiopiens, érythréens et, en moindre proportion, irakiens. Ils vivent principalement en milieu urbain⁴³, à Aden et à Sanaa. Ils parlent arabe,

⁴² Lexisnexis donne accès à une large palette de quotidiens français et européens en texte intégral. En outre, il propose un service d'alertes et de gestion des résultats des recherches. Pour en savoir plus : Lexisnexis → aide → index → veilles.

⁴³ L'identification des réfugiés africains en tant que groupe distinct s'appuie, entre autres, sur l'article intitulé « Urban Somali Refugees in Yemen », publié par *Forced Migration Review* en février 2010. Il est disponible à l'adresse suivante :
<http://repository.forcedmigration.org/show_metadata.jsp?pid=fmo:5599>

somalien, tigrigna et amharique. On ne peut pas aborder la question des réfugiés sans étendre la recherche à la Corne de l’Afrique et aux problèmes qui la rapprochent du Yémen : piraterie, trafic d’armes, présence de groupes terroristes, instabilité politique (ce qui pousse les commentateurs à parler de « somalisation » du Yémen. En outre, dans le cadre d’une veille multilingue, il faudrait intégrer les langues des réfugiés.

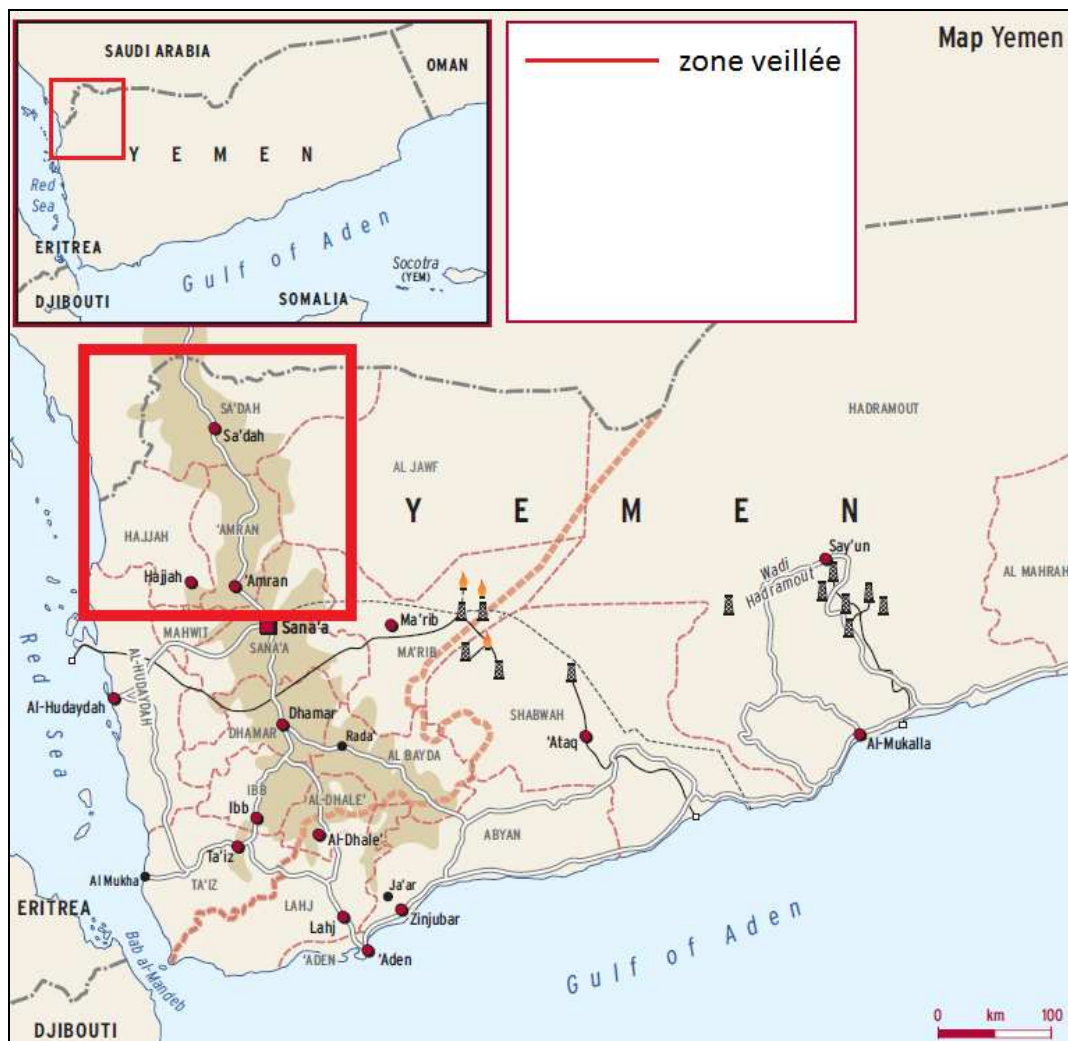
Au vu de ces informations, il est nécessaire de retenir un seul groupe de bénéficiaires de l’aide humanitaire, pour éviter de mener deux projets de veille en parallèle. Une veille sur la situation des réfugiés déplacerait l’axe des recherches vers la Somalie.

Afin de respecter le plus possible la demande du commanditaire, le projet portera sur les déplacés internes, yéménites, fuyant le conflit armé dans le nord-ouest du pays. Cela exclut d’éventuelles situations de déplacement interne provoquées par les catastrophes naturelles (comme, par exemple, les inondations qui ont eu lieu dans le gouvernorat d’Hadramaout en 2009).

b. Identifier les causes potentielles de bruit

Les recherches préliminaires ont permis de constater que deux autres thèmes non liés au domaine humanitaire focalisent l’attention des médias : la présence au Yémen, notamment dans le sud-est du pays, de l’organisation « Al-Qaeda dans la Péninsule arabique » qui profite du laxisme de Sanaa ; et le mouvement sécessionniste dans le sud du pays, très actif à Aden. Il est important de garder à

l'esprit la présence de ces deux problèmes car ils sont susceptibles de créer du bruit lors de la phase de collecte.



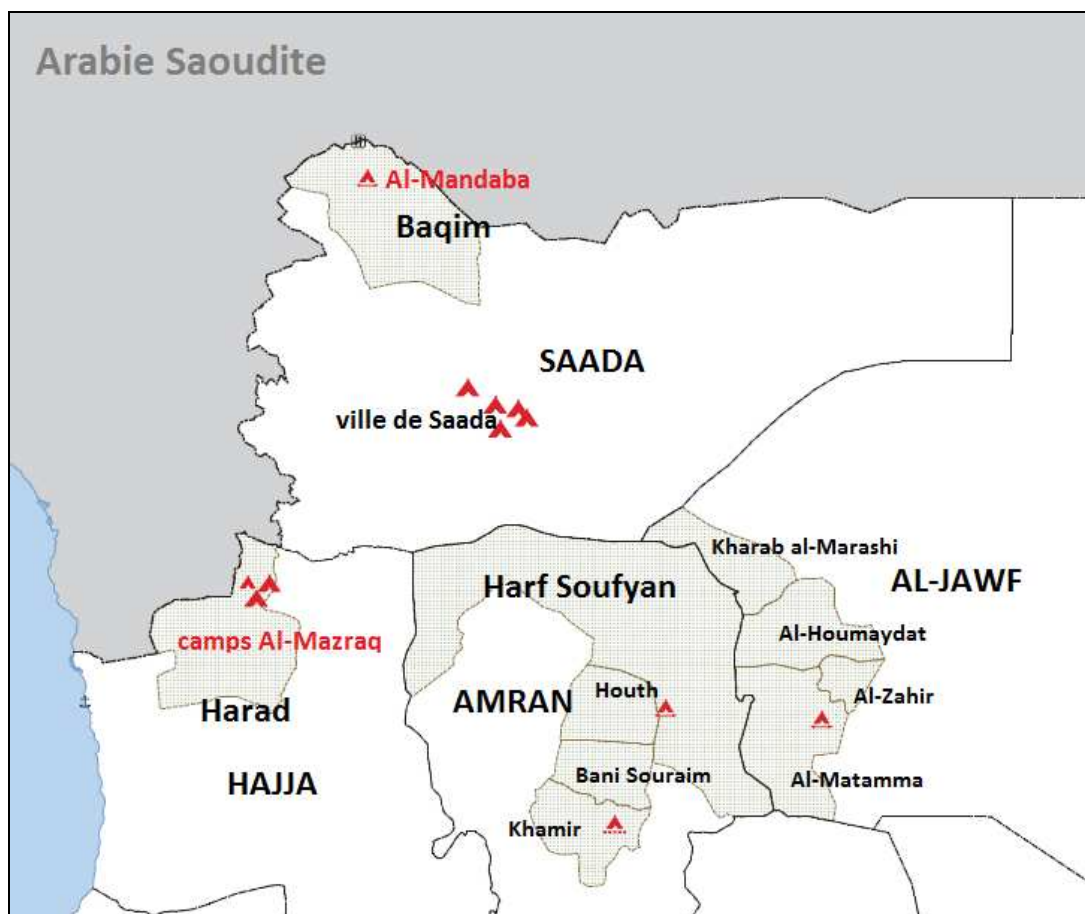
Carte 1. Source Perry Castañeda Library. Carte modifiée.

c. Affiner le sujet veillé

À ce stade, il convient d'acquérir d'avantage d'informations sur la région de Saada. Les recherches vont corroborer le choix de limiter la veille à cette région en raison de ses spécificités géographiques, politiques, sociales et confessionnelles.

Géographie de la zone vieillée

Les personnes déplacées par le conflit se sont réfugiées ou sont restées piégées principalement dans trois zones, en pointillés dans la carte ci-dessous. Les gouvernorats touchés sont Saada, Hajja, Amran et Al-Jawf (dans sa partie occidentale uniquement).



Carte 2. Source OCHA- North Western Yemen. Carte modifiée

Légende	SAADA – gouvernorat
	Baqim – province

Les zones qui ont subi les dégâts les plus importants sont la ville de Saada, la zone appelée Al-Malahid, dans la partie occidentale du gouvernorat de Saada, à

la frontière avec l'Arabie Saoudite, et la province de Harf Soufyan, dans le gouvernorat d'Amran.

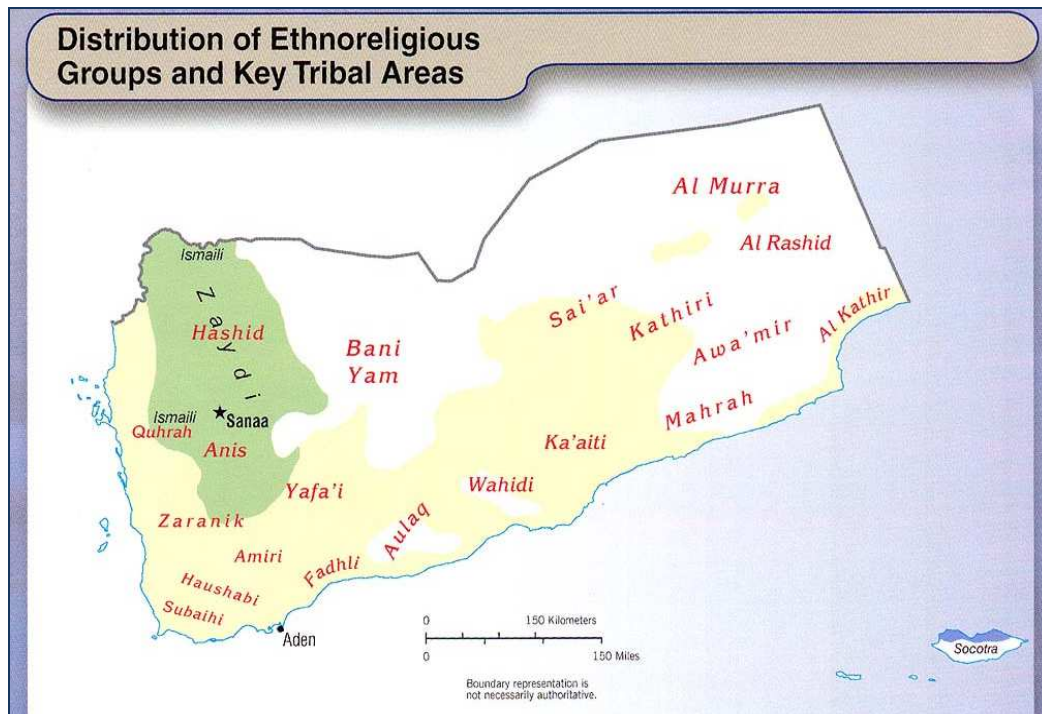
Facteurs identitaires et culturels

D'un point de vue sociologique, les déplacés internes appartiennent à la minorité chiite zaydite⁴⁴ et vivent dans une zone tribale⁴⁵ contrôlée par les Houthistes, qui ont pris leur nom du leader zaydite décédé Hussein Badr Eddin Al-Houthi. Le leader actuel des rebelles est Abd al-Malik Al-Houthi. Le conflit entre Houthistes et forces du gouvernement a vu l'intervention de milices fournies par des tribus de la région qui se sont alliées avec Sanaa.

La carte ci-dessous montre la distribution des zaydites (en vert) et des sunnites (en jaune) sur le territoire. Les noms des principales tribus sont indiqués en rouge.

⁴⁴ Le zaydisme est une branche du chiisme différente du chiisme pratiqué en Iran (dit duodécimal). Du point de vue doctrinal, le zaydisme est assez proche du sunnisme modéré. Pour un exposé clair sur son origine et ses caractéristiques, on peut consulter le chapitre consacré au chiisme (pp. 227-245) dans : GARDET L. (1984) *Les Hommes de l'Islam*. Paris, Éd. Complexe.

⁴⁵ Pour approfondir le thème des liens tribaux dans les sociétés arabes modernes, on lira avec profit PICARD E. (2006) « Les liens primordiaux vecteurs de dynamiques politiques » in *La Politique dans le monde arabe*, pp. 55-77, Paris, Armand Colin.



Carte 3. Source Perry-Castañeda Library. Carte produite par la CIA en 2002

d. La période veillée

La période veillée s'étend de février 2010 (le 11 février est le début officiel du cessez-le-feu entre les rebelles et le gouvernement), à fin avril 2010, une période à laquelle il aurait été décisif pour les organisations humanitaires de recevoir de nouveaux dons afin de poursuivre les programmes en cours et d'en activer d'autres qui étaient prévus par le Plan humanitaire commun.

3.2 La collecte

3.2.1 Le choix des langues

Les langues du projet de veille sont au nombre de quatre : anglais, arabe, français et italien. En outre, le castillan a été utilisé de façon ponctuelle pour rechercher des informations sur la branche espagnole de Médecins Sans Frontières.

Le choix de l'arabe est motivé par le fait qu'il s'agit de la langue parlée au Yémen. Il permet donc de trouver l'information locale. Mais il est important aussi au niveau régional, puisque il sert à consulter les médias des pays voisins, comme l'Arabie Saoudite, le Qatar, les Émirats arabes unis et le Sultanat d'Oman.

Deuxièmement, l'anglais a été choisi parce qu'il est sans aucun doute la première langue utilisée par les organisations humanitaires en interne et pour leur communication extérieure. Il donne également accès à beaucoup d'articles académiques et de centres de recherche ou de veille (par exemple Stratfor et Critical Threats).

La troisième langue est le français, la langue du commanditaire du projet de veille. Le français est utile dans la mesure où il permet de compléter et de recouper les informations des médias en anglais. Au passage, on profitera pour observer comment les médias francophones traitent le sujet veillé. À travers cet aspect on sera en mesure de prévoir si l'opinion publique est au courant de ce qui se passe au Yémen, qu'elle a été sensibilisée par les médias ou, au contraire, elle ignore le problème. Cette connaissance peut aider le client à adapter sa manière de communiquer sur le fait qu'il a contribué à un projet humanitaire dans le pays.

En complément de ces trois langues, l'italien permet aussi de recouper l'information et pourrait apporter de nouveaux éléments. Dans ce cas spécifique, le choix de l'italien en tant que langue complémentaire dépend uniquement du

fait qu'il s'agit de la langue maternelle du traducteur-veilleur. On verra par la suite qu'aucune ONG italienne n'est présente dans la zone veillée.

3.2.2 La recherche par sources

a. Sélection des sources

On a sélectionné d'abord des sources généralistes ou grand public, c'est-à-dire non spécialisées dans notre domaine de veille. À l'intérieur de cette catégorie on distingue entre médias locaux et internationaux.

On a ensuite rédigé une liste de sources spécialisées. Les organisations humanitaires représentent une source connue et fiable et disposent, pour la plupart, d'une page d'actualités sur leurs sites web. Des agences de presse et centres d'informations spécialisés dans l'humanitaire existent également. On complétera cette liste de sources spécialisées en intégrant celles qu'on a consultées dans le cadre des recherches préliminaires. Voici les sources plus importantes pour notre projet.

SOURCES GRAND PUBLIC

Médias dans le web profond (*deep web*)

Des sources très connues sont disponibles à travers les bases de données payantes. Dans notre cas, grâce aux abonnements de l'Université de Genève, on a utilisé notamment le service LexisNexis⁴⁶. L'avantage de ce service est qu'il permet de classer les résultats des recherches selon la source, la date ou encore

⁴⁶ Se référer au premier chapitre (1.1.3) pour plus de détails.

la langue. L'inconvénient majeur est qu'il n'inclut pas les médias arabes, à l'exception de quelques journaux en anglais, comme le *Yemen Times*.

Médias dans le web⁴⁷

AGENCES DE PRESSE	
locales	Agence officielle Saba – Yémen, Qatar News Agency, Saudi Press Agency.
internationales	AFP, Reuters, UPI, AP, ANSA, Xinhua News Agency.
CHAÎNES DE TÉLÉVISION	
locales	Yemen TV
internationales	Al-Jazeera, BBC Arabic, France 24 (français et arabe), Al-Arabiya, CNN Arabic, Al-Hurra, Radio Canada.
JOURNAUX ET MAGAZINES	
locaux	<i>Al-Ayyam, Al-Ray, Yemen Observer, Yemen Times</i> etc.
internationaux	<i>Al-Sharq al-Awsat, al-Hayat, The Guardian, The Washington Post, Libération, Le Monde, Repubblica, Corriere della Sera</i> etc.

⁴⁷ Les blogs peuvent représenter une source spécialisée très utile lorsque l'auteur écrit depuis l'endroit veillé (on l'appelle alors « vigie ») ou qu'il est un observateur attentif de la situation, un chercheur ou un journaliste. À ce stade, on ne connaît pas de blog pertinent, mais la recherche automatisée (notamment les Alertes) nous en fera découvrir quelques-uns.

SOURCES SPÉCIALISÉES

CENTRES D'ACTUALITÉS SPÉCIALISÉS :
IRIN News (OCHA), ReliefWeb (OCHA), AlertNet (Reuters), Centre d'actualités de l'ONU
ORGANISATIONS HUMANITAIRES :
OCHA, HCR, PAM, CICR, Croissant-Rouge yéménite, MSF, MDM, Oxfam etc.
CENTRES DE RECHERCHE :
Internal Displacement Monitoring Centre- Norwegian Refugee Council, Refugee Studies Center, Stratfor, Critical Threats etc.

b. Structurer la recherche pour pouvoir la réitérer

Une fois les sources sélectionnées, on a enregistré les adresses des pages web correspondantes à l'aide des Marque-pages de Google. En outre, on a regroupé les sources dans différents dossiers qui sont affichés dans la barre personnelle du navigateur. Les dossiers reflètent à peu près la classification des sources présentées ci-dessus :

1. médias yéménites // 2. médias arabes // 3. agences de presse //
4. organisations humanitaires et centres de recherche

C'est sans doute la façon la plus pratique de répéter la recherche dans le même bouquet de sources et de classer rapidement une nouvelle source

intéressante afin de la consulter ultérieurement. Un autre avantage de taille lorsqu'on travaille sur des postes différents ou en équipe, est que les Marque-pages peuvent être exportés et enregistrés sur un autre ordinateur⁴⁸.

3.2.3 La recherche par mots-clés

a. Le choix des mots-clés

Lors des recherches préliminaires, on a relevé l'usage des mots suivants pour indiquer le groupe qui nous intéresse (ici au masculin singulier):

Ar ⁴⁹	En	Fr	It
nāziḥ mušarrad muhağğar nāziḥ ḥarb ṣa'da	internally displaced person, IDP	déplacé interne, réfugié ⁵⁰	sfollato, rifugiato, profugo

⁴⁸ Lorsqu'on travaille sur les postes de l'UNIGE, il suffit d'importer les Marque-pages une seule fois car, contrairement aux logiciels installés par les étudiants, ils ne sont pas effacés à la fin de la session.

⁴⁹ On remarquera qu'une traduction automatique du français vers l'arabe n'aurait pas pu donner l'expression "*nāziḥū ḥarb ṣa'da*" (les déplacés de la Guerre de Saada), utilisée souvent dans la presse locale. Un autre exemple est l'expression culturellement connotée "*fitnat al-tamarrud al-ḥuṭī*". En effet, le mot *fitna* indique la sédition et la division au sein de la communauté des musulmans.

⁵⁰ Le terme réfugié est utilisé fréquemment dans les médias français pour désigner les déplacés internes, comme par exemple dans le cas des Haïtiens déplacés à cause du tremblement de terre.

On a vu dans la section 2.2 qu'en droit international le terme réfugié n'est pas synonyme de déplacé interne, ce qui est confirmé par les dictionnaires spécialisés et les glossaires multilingues, ainsi que par les ouvrages spécialisés.

	Ar	En	Fr	It
HCR ⁵¹	mušarrad dāḥiliyan/ nāziḥ dāḥiliyan	internally displaced person (IDP, pluriel IDPs)	personne déplacée dans son propre pays, déplacé	sfollato interno
CICR ⁵²	nāziḥ dāḥiliyan	idem	déplacé interne	--
NCR ⁵³	al-šaḥṣ al-nāziḥ dāḥiliyan	idem	--	--
Université de Bologne	--	--	--	sfollato all'interno dei confini statali; sfollato

⁵¹ Sources : *Refugees- Glossary* (HCR 2004 : 236) et le site du HCR en italien (acronyme italien ACNUR).

⁵² Source : article «Al-'aṣḥāṣ al-nāziḥūn dāḥiliyan», *Revue internationale de la Croix-Rouge* n°838 (2000) pp. 491-500.

⁵³ Sources : Norwegian Refugee Council : Internal displacement monitoring centre et Global IDP Project.

Comme on a déjà identifié le problème des réfugiés somaliens en tant que source de bruit, il est préférable de ne pas inclure le terme « réfugié » qui ne nous rapporterait, par ailleurs, que des articles peu spécialisés.

Dans un premier temps, pour formuler les requêtes, on utilisera les mots-clés qui indiquent l'endroit (Yémen) et les personnes concernées (déplacés internes). Les requêtes servent à interroger les moteurs de recherche d'actualités (Google Actualités et Yahoo! News), les moteurs de recherche de vidéos, les bases de données et, dans le cadre de l'automatisation de la collecte, pour utiliser le service de « monitoring de mots-clés » (par exemple les Alertes de Google).

Voici les requêtes pour chaque langue. On a choisi d'utiliser le pluriel pour toutes les langues, mais pour l'arabe on a considéré nécessaire formuler aussi une requête au singulier⁵⁴. Rappelons que les requêtes suivantes ne sont pas formulées en langage naturel : on recherche à la fois le mot déplacés et le mot Yémen, sans établir aucune relation (génitifs ou annexions) entre eux.

ar	نازح اليمن، نازحين اليمن	en	IDPs Yemen
fr	"déplacés internes" Yémen	it	sfollati Yemen

⁵⁴ En arabe, certains nombres sont suivis du nom de l'objet compté au singulier alors qu'ils désignent un pluriel, par exemple : 350.000 *nāziḥ* (350.000 déplacés internes). En outre, le mot réfugié a un pluriel externe avec deux terminaisons différentes selon la fonction du mot dans la phrase. On retiendra le pluriel *nāziḥīn*.

Après avoir lancé la recherche dans les moteurs Google et Yahoo! ainsi que dans les moteurs d'actualités, on a eu la confirmation que les deux sujets déjà identifiés lors des recherches préliminaires (la menace d'Al-Qaïda et la présence de réfugiés somaliens) créaient beaucoup de bruit⁵⁵.

⁵⁵ Un outil pratique pour savoir au premier coup d'œil quels mots sont associés aux résultats de la recherche est Deeper Web (<http://www.deeperweb.com/>). Dans sa fenêtre Deeper Cloud, à droite sur l'écran de recherche habituel, il permet de visualiser les mots-clés associés et de les soustraire de la requête (l'équivalent du signe -) ou de les ajouter en cliquant dessus.

On a donc décidé de les exclure explicitement de la requête. Pour cela on a utilisé deux mots-clés très vastes : terrorisme et Somalie. Les requêtes modifiées sont les suivantes. Elles seront testées de nouveau.

ar ⁵⁶	اليمن النازحين –الصومال –إرهاب
en	IDPs Yemen –terrorism –Somalia
fr	"déplacés internes" Yémen –terrorisme –Somalie
it	sfollati Yemen –terrorismo –Somalia

b. Outils de recherche par mots-clés : les moteurs

Lorsqu'on fait une recherche par mots-clés, il faut s'assurer que les outils soient adaptés aux langues du projet. Il convient d'utiliser les versions locales des moteurs (reconnaisables au nom du domaine, par ex. google.fr, google.it, google.ae) ainsi que les moteurs locaux⁵⁷.

⁵⁶ Le signe (-) doit être accolé au mot qui le suit. Dans les requête en arabe, il est possible de saisir le signe (-) à l'aide du clavier « latin ».

⁵⁷ L'annuaire Search Engine Colossus fournit la liste des moteurs de recherche par pays. <www.searchenginecolossus.com>.

LA PRESSE EN LIGNE

Pour ce qui concerne la recherche d'articles et de dépêches disponibles sur Internet, on a utilisé les versions suivantes des moteurs Google Actualités et Yahoo! Actualités.

	GOOGLE	YAHOO! ⁵⁸
ar	http://news.google.ae	http://news.maktoob.com
en	http://news.google.com	http://news.yahoo.com
fr	http://news.google.fr	http://fr.news.yahoo.com
it	http://news.google.it	http://it.notizie.yahoo.com

L'AUDIOVISUEL

La recherche de vidéos peut être effectuée à la source, c'est-à-dire directement sur les sites des médias ou des organisations sélectionnés par le veilleur. Pour ce projet on a consulté des vidéos mises en ligne par Al-Jazeera (notamment à travers la page du service de podcasting⁵⁹) et BBC News qui, à partir d'une même requête, classe séparément les résultats en « articles » et « audio et vidéos ».

⁵⁸ Yahoo a racheté le portail arabe Maktoob. Il en existe aussi une version en anglais : <<http://en.maktoob.com/>>. En outre, Yahoo!Maktoob propose un service de veille payant, décrit à l'adresse suivante : <<http://www.maktoob-research.com/products?lang=en>>

⁵⁹ Service disponible à partir du portail <<http://www.aljazeera.net/portal>> (ar) ou <<http://english.aljazeera.net/video/>> (en).

Il existe des moteurs spécialisés qui donnent accès à de nombreuses sources de qualité. Pour ce projet, le moteur Voxlead s'est révélé très utile, car il prend en charge l'arabe⁶⁰. Il permet aussi de restreindre la sélection des sources et de choisir la langue de recherche. Grâce à la transcription des vidéos (automatique mais de bonne qualité), il permet de se faire une idée du contenu avant de regarder la vidéo en entier. Un autre moteur à signaler est Blinkx, même si l'absence de l'arabe le rend secondaire dans notre projet.

En outre, certaines organisations diffusent leurs vidéos sur YouTube, comme par exemple le CICR et le HCR.

3.2.4 Automatisation de la collecte

En complément de la recherche manuelle, plusieurs outils existent qui permettent d'automatiser la collecte⁶¹. Nous avons eu recours à un service de « monitoring mots-clés » (Mesguish, Thomas 2010 : 186). Tirant profit de plusieurs tentatives plus ou moins fructueuses, on estime que la meilleure méthode pour mettre en place les Alertes avec Google est la suivante :

1. s'assurer que le service d'Alertes fonctionne pour les langues du projet. Dans notre cas, il n'est véritablement efficace que pour l'anglais et le français. Le

⁶⁰ En outre, il prend en charge le chinois et le russe.

⁶¹ Trois types de services et de logiciels existent : le service « monitoring mots-clés », comme les Alertes, les lecteurs de flux, comme Google Reader, et les agents de veille, comme Website Watcher ou Copernic Agent. (Mesguish, Thomas 2010 : 159 et suivantes).

service n'existait pas encore pour l'arabe⁶² et il était en version bêta pour l'italien. Les Alertes ont donc été créées uniquement en anglais, français et italien ;

2. créer un compte Gmail *ad hoc* pour recevoir les Alertes. Notre compte "Yémen" s'appelle yemen.monitor@gmail.com ;
3. lancer la recherche avec la requête en français dans <http://news.google.fr>.
C'est bien le moteur « français » dont on a besoin ;
4. modifier la requête en fonction des résultats obtenus en respectant toujours la syntaxe de Google ;
5. lorsqu'on obtient des résultats satisfaisants, aller tout en bas de la page et cliquer sur l'option « créer une Alerte e-mail pour » puis saisir la requête, par exemple : "déplacés internes" Yémen –Somalie ;
6. lancer la recherche dans les autres moteurs (dans les autres langues du projet) et suivre le même procédé.

Si on souhaite créer une Alerte sans passer par Google Actualités, il faudra toujours respecter le même principe : une Alerte en français ne peut être créée qu'à partir d'une version de Google dans la même langue⁶³, dans notre cas <http://www.google.fr/alerts>.

⁶² Pour vérifier si le service d'Alertes est proposé pour une langue donnée, il convient de regarder la liste des services (en français, par exemple, cliquer sur le lien « plus », à côté du lien « Gmail », puis cliquer sur « et encore plus »).

⁶³ Bien évidemment, le nom du domaine (par exemple .fr) n'indique pas la langue, mais le pays. D'autres versions de Google en français existent, comme celle du Canada (www.google.ca).

En effet, même s'il est tout à fait possible de créer les Alertes dans n'importe quelle langue à partir de la page <<http://www.google.com/alerts>>, l'exportation de ces dernières permet de constater que la langue attribuée par défaut est l'anglais. Par conséquent, les résultats seront beaucoup moins probants.



L'option "Exporter les alertes" permet de voir quelle langue est associée à la requête.

Voici un exemple de la même Alerte créée à partir de <www.google.fr/alertes> et de <www.google.com/alerts>. Toutes les options ont été sélectionnées par l'utilisateur, sauf celle de la langue (en gras).

Termes recherchés	"déplacés internes" Yémen –Somalie
Type	compréhensive
Fréquence	hourly
Longueur de l'e-mail	default
Langue	fr-FR (google.fr/alertes) en-US (google.com/alerts)
mode d'envoi	yemen.monitor@gmail.com

Pour notre projet, l'automatisation à travers un lecteur de flux RSS (par exemple Google Reader) s'est révélée peu utile, car le bruit était trop important. Cet outil a donc été écarté. En effet, dans le cadre d'un projet de veille, le lecteur seul ne suffit pas. Il faudrait utiliser en plus un outil capable de filtrer les résultats à l'aide de mots-clés (par exemple Feed Rinse).

Parmi les logiciels appelés « agents de veille » ou « agents de surveillance », on a testé Copernic Agent (version Personal). La limite de cet outil dans le cadre d'une veille multilingue réside dans le fait qu'il recherche uniquement dans des sources en anglais, pour la plupart états-uniennes. En outre, il ne prend pas en charge les caractères arabes. Par conséquent, il n'a été utilisé que de manière ponctuelle.

3.2.5 Sauvegarder les résultats des recherches

a. L'arborescence de dossiers

Afin de sauvegarder les résultats des recherches, on a créé tout d'abord une arborescence de dossiers. Dans un premier temps, celle-ci était chronologique (un dossier pour chaque mois) et permettait de classer séparément les résultats des recherches manuelles et ceux des Alertes. Dans une phase successive, compte tenu de l'importance de faire un suivi plus approfondi de chaque organisation présente sur le terrain et du caractère stratégique des publications des organisations spécialisées, on a reclassé les fichiers selon leur source (médias/ organisations). Voici l'arborescence définitive :

CORPUS

+MEDIAS

-février

-mars

-avril

+ORGANISATIONS

-care

-mdm

-msf

-unicef

...

b. Sauvegarder les articles, les billets, les images

La solution adoptée pour sauvegarder les documents de texte consiste à faire une impression au format PDF de la page affichée à l'écran. Il est possible d'imprimer une page en PDF par Internet, mais l'option la plus rapide est sans doute de télécharger le logiciel gratuit PDF Creator et de l'ajouter au navigateur (dans notre cas Mozilla FireFox).

Lorsque les médias en ligne proposent une version imprimable d'un document, il est conseillé d'effectuer l'impression de cette version à la mise en page plus simple et compacte.

Mais certains sites n'offrent pas cette option. Pour éviter de sauvegarder toutes les publicités et les commentaires des articles, on a eu recours à l'extension de Mozilla Firefox appelée ScrapBook, qui permet de sauvegarder la page complète, puis d'éliminer d'un click les parties superflues, correspondant à des « blocs » de la page web. Il ne s'agit donc pas de toucher au bloc du texte de l'article ou du billet qui lui reste dans sa version intégrale. Ensuite, on imprime la version modifiée au format PDF. Cela s'avère très utile lorsqu'il faut présenter des

articles pour étayer les conclusions du rapport de veille. Il permet aussi d'obtenir des fichiers moins lourds.

Une fois l'impression terminée, le document est nommé selon la convention indiquée dans la première partie et il est sauvegardé dans le dossier approprié de l'arborescence.

c. Sauvegarder les vidéos

Certains sites permettent de télécharger des émissions en entier, comme par exemple ceux d'Al-Jazeera et de la BBC. Pour les autres, on s'est doté du logiciel Real Player Downloader : lorsqu'on démarre une vidéo, une icône apparaît à l'écran et il suffit de cliquer dessus pour commencer le téléchargement. Cette astuce ne fonctionne pas si le fichier est protégé, comme dans le cas de certaines vidéos d'organisations humanitaires.

3.3 L'analyse

3.3.1 Le corpus analysé en chiffres

Le corpus comporte 98 documents : 78 articles, 8 vidéos et 12 documents techniques publiés par les organisations, notamment les plans et les rapports d'activités⁶⁴.

⁶⁴ Ce chiffre n'inclut pas les documents utilisés dans la phase d'audit, obtenus grâce aux recherches préliminaires, ni les documents sur la liberté de la presse et sur les violations des droits de l'homme.

Les documents sélectionnés parmi l'ensemble des résultats sont ceux qui contiennent des informations très précises ou stratégiques. Les informations saillantes, c'est-à-dire celles qui sont relayées le plus par les médias, ont été retenues aussi. Enfin, quelques articles inhabituels ont été sélectionnés, afin de tenir compte de l'ensemble des points de vue et de pouvoir les comparer. Le décompte des documents a eu lieu à la fin du processus de veille, donc aucun critère linguistique ou géographique n'a été utilisé pour les sélectionner.

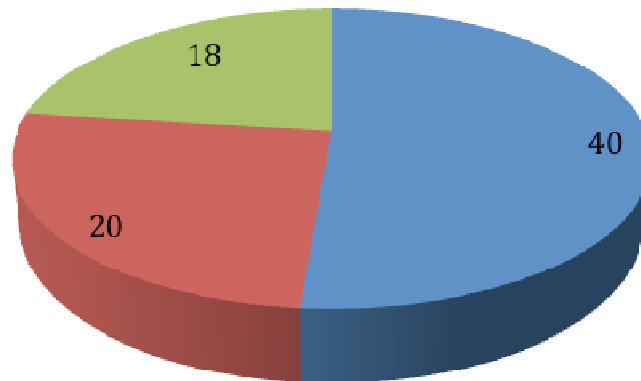
a. Les articles

Les articles représentent de loin la majorité des documents utilisés. Ils sont classés en trois catégories :

- les articles publiés par les journaux et magazines grand public ;
- les articles publiés par les organisations humanitaires sur leurs sites web ;
- les articles publiés par les agences de presse spécialisées dans l'humanitaire ou par les centres d'actualités de l'ONU.

Le graphique ci-dessous montre le nombre d'articles sélectionnés par type de source.

- presse grand public
- presse spécialisée
- organisations humanitaires sur le terrain



LA PRESSE GRAND PUBLIC

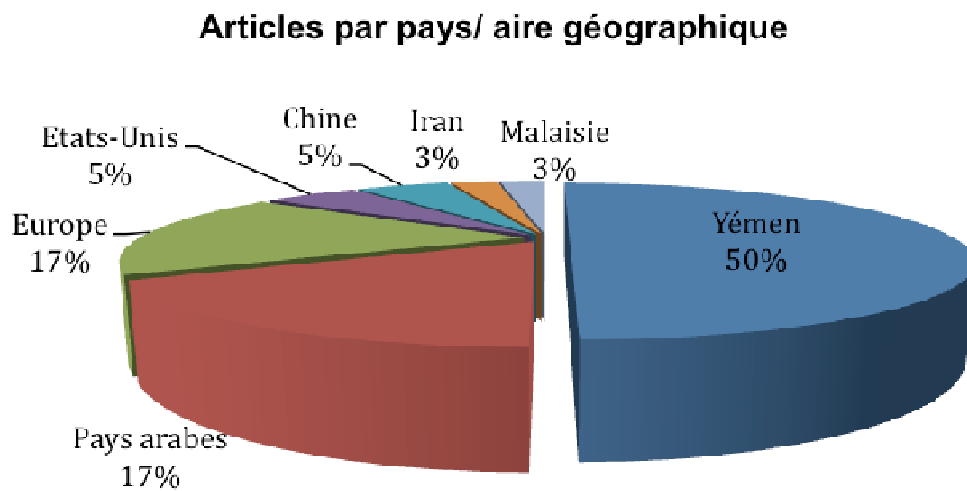
La répartition géographique des articles sélectionnés montre que la majorité des documents stratégiques proviennent de sources locales yéménites. En seconde position avec les sources européennes (principalement suisses, britanniques et françaises), les médias des pays arabes voisins ont fourni de nombreuses informations complémentaires. Ces articles portent notamment sur les aides envoyées par les États du Golfe au gouvernement yéménite et aux organisations humanitaires.

On apprend, par exemple que l'Arabie Saoudite a fait des dons en nature (des tonnes de dattes⁶⁵ offertes au Programme alimentaire mondial et des équipements médicaux) et a financé une partie de la campagne de déminage,

⁶⁵ Sources : *Saudi Gazette* (5 mars 2010) et *Saba News* (1^{er} avril 2010).

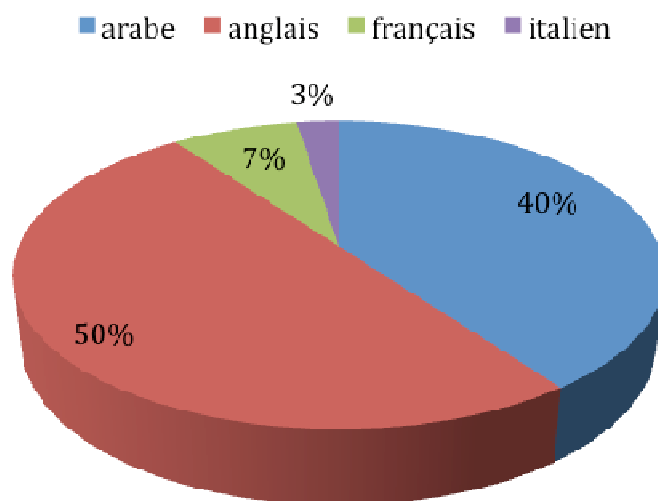
tandis que l'Organisation de la Conférence islamique a offert un hôpital de campagne qui a été installé dans la province de Harad⁶⁶ (Hajja). Toujours à titre d'exemple, un reportage d'Al-Jazeera nous permet de comparer les conditions de vie des déplacés dans deux camps, l'un étant Al-Mazraq 1 au Yémen et l'autre un camp saoudien beaucoup mieux loti, de l'autre côté de la frontière, créé à la suite de l'évacuation d'environ 200 villages pris dans le feu croisé des rebelles yéménites et de l'armée saoudienne.

Les articles provenant du Yémen et des pays voisins représentent plus des 2/3 du total.



⁶⁶ Sources : Yemen TV (6 avril 2010) et ReliefWeb (3 mars 2010).

Articles par langue



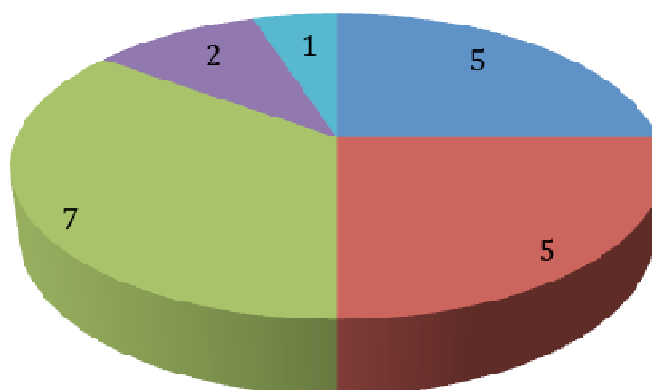
Quant aux langues du projet, le poids de l'anglais est évident et il s'explique en partie par l'automatisation de la recherche, efficace pour l'anglais, mais pas pour les autres langues. Le français est assez bien représenté grâce notamment aux dépêches des agences de presse qui s'intéressent à l'activité des organisations internationales, en particulier à Genève. L'italien, au contraire, a eu un poids minime.

On a pu observer que la presse internationale relayait le plus souvent les déclarations d'hommes politiques yéménites ou de fonctionnaires de l'ONU, tandis que les reportages depuis la zone veillée ont été très rares, surtout après la fin du conflit.

LA PRESSE SPÉCIALISÉE

Articles spécialisés

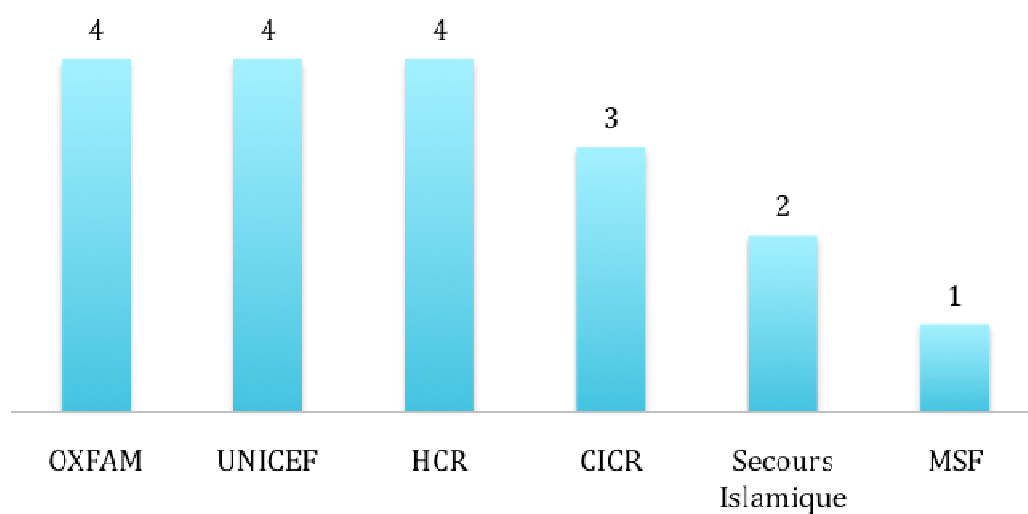
■ AlertNet ■ IRIN News ■ ReliefWeb ■ UN Dispatch ■ UN News



Conformément aux attentes, ReliefWeb et IRIN, qui font partie de OCHA, ont fourni un nombre important d'articles.

LES ORGANISATIONS HUMANITAIRES PRÉSENTES SUR LE TERRAIN

Articles par organisation



Le graphique montre le nombre d'articles détaillés que chaque organisation a consacré au Yémen sur son site web.

Oxfam Grande-Bretagne, par exemple, a publié un article par mois, sous forme de billet posté dans le blog de Caroline Berger, sa responsable communication pour le Moyen-Orient.

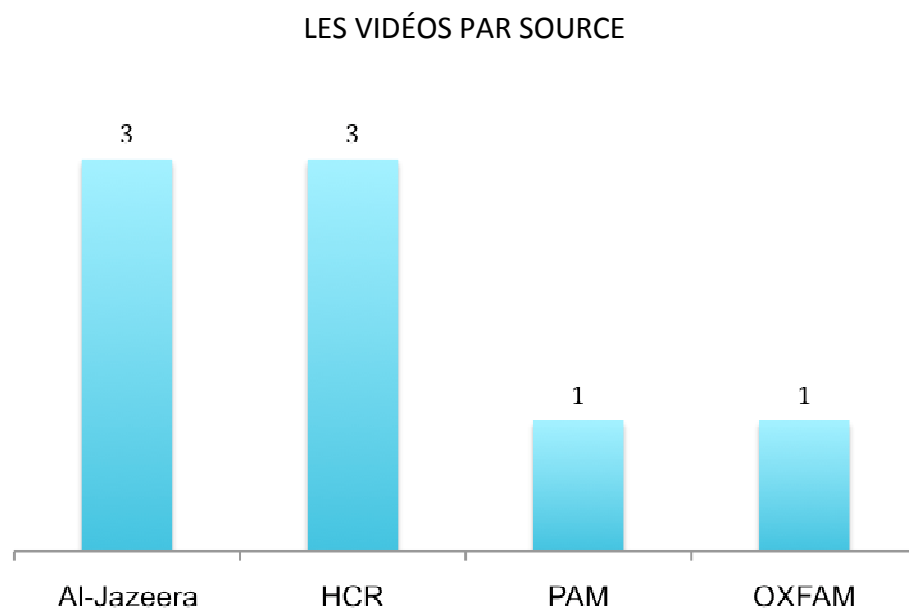
Pour ce qui concerne le HCR, UNICEF et le CICR, en plus des articles représentés dans le graphique, leur rôle dans le nord-ouest du Yémen est souvent mentionné par la presse locale et internationale. Il en va de même pour le PAM.

Par ailleurs, nous avons pu remarquer que d'autres ONG ont communiqué de façon sporadique voire n'ont pas communiqué du tout sur leurs activités au Yémen, comme par exemple Médecins Sans Frontières et Médecins du Monde. Pour cette dernière, on a dû se rabattre sur des annonces de travail qui renseignent sur la présence de l'organisation et le type d'activités prévues⁶⁷.

⁶⁷ Cette typologie de document est très prédictive, et il conviendrait d'intégrer les sites spécialisés dans les annonces pour les travailleurs humanitaires à notre bouquet de sources.

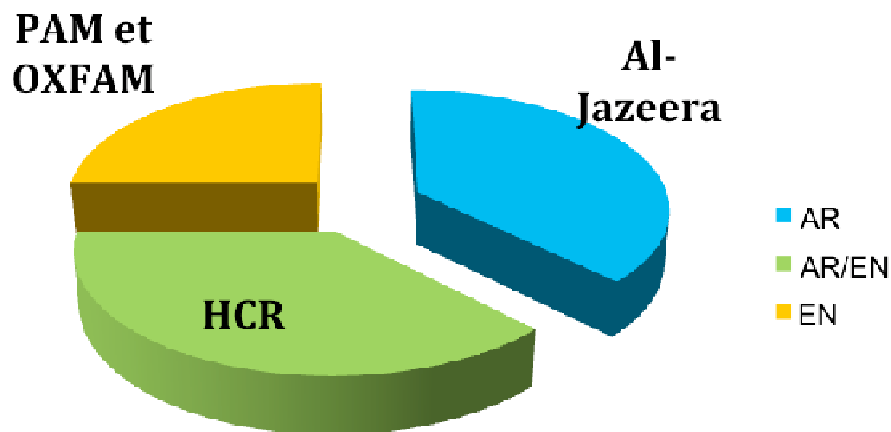
b. Les vidéos

Les vidéos ont permis d'avoir un aperçu des conditions de vie des déplacés. Les témoignages recueillis dans les interviews permettent de comprendre quels sont leurs problèmes quotidiens avant qu'ils ne soient traduits⁶⁸ dans le langage spécialisé des organisations.



⁶⁸ Pour les vidéos, on a pris en compte à la fois les interviews (en arabe) et le sous-titrage (en anglais), qui synthétisait les propos des déplacés internes en omettant des détails utiles pour le veilleur.

LES VIDÉOS PAR LANGUE



c. Les plans et les rapports des organisations humanitaires

Si les rapports des organisations humanitaires ont surtout une valeur rétrospective, c'est-à-dire qu'ils parlent de faits déjà accomplis, les plans de OCHA dans le cadre de la Procédure d'appel globale (CAP) sont une source précieuse d'informations prédictives. Un autre avantage de taille est que le Plan d'action humanitaire pour 2010, publié en novembre 2009, est suivi à échéances régulières par une série de mises à jour destinées aux organisations⁶⁹ et aux donateurs. Le tableau ci-dessous montre les principaux documents consultés⁷⁰.

⁶⁹ Pensé pour les humanitaires, mais offert à tous gratuitement, le service « Briefing Kit » de ReliefWeb permet de recevoir par e-mail un document contenant une série de programmes et de rapports récents sur un pays donné. Depuis la page d'accueil (<<http://www.reliefweb.int/>>), il suffit de cliquer sur « Going on Mission? Create a Briefing Kit ».

⁷⁰ Signalons, par ailleurs, que le plan annuel (*Humanitarian Response Plan*) est complété, en juin, par une révision appelée *Mid-Year Review*.

Titre	Fréquence	Publié par
Yemen Humanitarian Update (février, mars, avril, mai)	mensuel	OCHA - Yémen
List of Cluster Leaders; UN Country Team; INGO		
Quarterly Regional Humanitarian Funding Update	trimestriel	OCHA - Regional Office
Regional Humanitarian Update	mensuel	
Yemen Humanitarian Response Plan (YHRP) <i>(programme pour 2010 dans le cadre du CAP)</i>	annuel	OCHA
List of Appeal Projects <i>(projets du Plan Humanitaire Commun)</i>		
YHRP- Identification of the Most Urgent Life-Saving Projects		
Yemen Donor Update	mensuel	
Fiche du projet propose par OXFAM dans le cadre du CAP		

3.3.2 Analyse des documents

La veille multilingue a permis d'examiner la situation humanitaire sous plusieurs angles et de recueillir des informations beaucoup plus précises et détaillées que si l'on s'était borné à une seule langue. En outre, grâce à une gamme de sources très vaste, il a été possible de recouper et de compléter les informations stratégiques.

Parmi les sources spécialisées, OCHA est l'organisation qui fournit les informations les plus techniques et détaillées, comme il ressort du tableau précédent. Ce sont des informations essentielles à la prise de décision, comme par exemple le code de chaque projet humanitaire qui permet de l'identifier de manière univoque ; son descriptif ; son budget exact ; les coordonnées des responsables du projet etc., et ce pour les agences onusiennes comme pour les ONG partenaires qui participent à la Procédure d'appel globale.

Quant aux organisations présentes sur le terrain, sur leurs sites web, elles ont tendance à mettre l'accent sur le côté humain, permettant de mieux connaître les conditions de vie réelles de la population déplacée. Grâce aux interviews réalisées par le personnel humanitaire dans les camps, on apprend des détails concrets sur la vie quotidienne des déplacés. Par exemple, grâce à une vidéo tournée par le HCR dans la province de Harad, on apprend que le nombre de moustiquaires disponibles dans le camp Al-Mazraq 1 est insuffisant. Dans le langage technique utilisé par OCHA, les moustiquaires seraient simplement des « articles non-alimentaires ».

Enfin, à travers les sources locales, on obtient des informations complémentaires qui permettent d'avoir une vision d'ensemble, notamment sur la situation politique et sécuritaire et sur les déclarations des élus locaux concernant les déplacés. Grâce à la proximité à la zone veillée, les indications sur les lieux sont très précises et permettent de situer l'information dans son contexte.

3.4 La synthèse

Le traducteur a rédigé des traductions-synthèses intermédiaires de documents en anglais et en arabe, procédant notamment par aire géographique et par organisation. On remarquera que grâce à l'analyse préalable des articles, le veilleur finit par assimiler des connaissances sur le domaine veillé et qu'il se forge sa propre idée de la situation, ce qui contribue à donner de la valeur ajoutée au rapport de veille.

Il importe de transmettre au client tout d'abord les informations clés sur la situation humanitaire dans le nord-ouest du Yémen, afin qu'il connaisse le contexte, puis les recommandations sur un projet spécifique à financer, lui permettant d'agir.

Quant à la forme, le veilleur se servira de logos, graphiques, images, cartes géographiques pour faciliter la compréhension. Les logos officiels des organisations vont être utilisés, ainsi que les logos des secteurs (Clusters) tirés du site web de OCHA. Quant aux images, elles ont été extraites des vidéos du corpus.

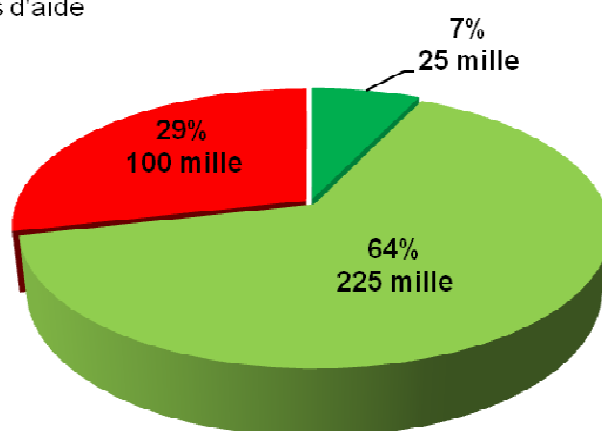
Les paragraphes suivants illustrent de manière très succincte les informations et les renseignements que le veilleur transmettra au commanditaire en phase de diffusion. On a évité de répéter les informations contenues dans les pages précédentes, fruit des recherches exploratoires. Les documents utilisés pour la synthèse seront mentionnés dans les notes de bas de page.

3.4.1 Situation humanitaire et perspectives pour les mois prochains

La situation humanitaire au début du mois de mai 2010 reste grave. Le nombre total de déplacés est estimé à 350 000 personnes soit 50 000 familles. Ils vivent dans quatre gouvernorats : Saada, Amran, Al-Jawf et Hajja.

350 mille déplacés internes

■ bénéficiaires dans les camps ■ bénéficiaires en dehors des camps
■ dépourvus d'aide



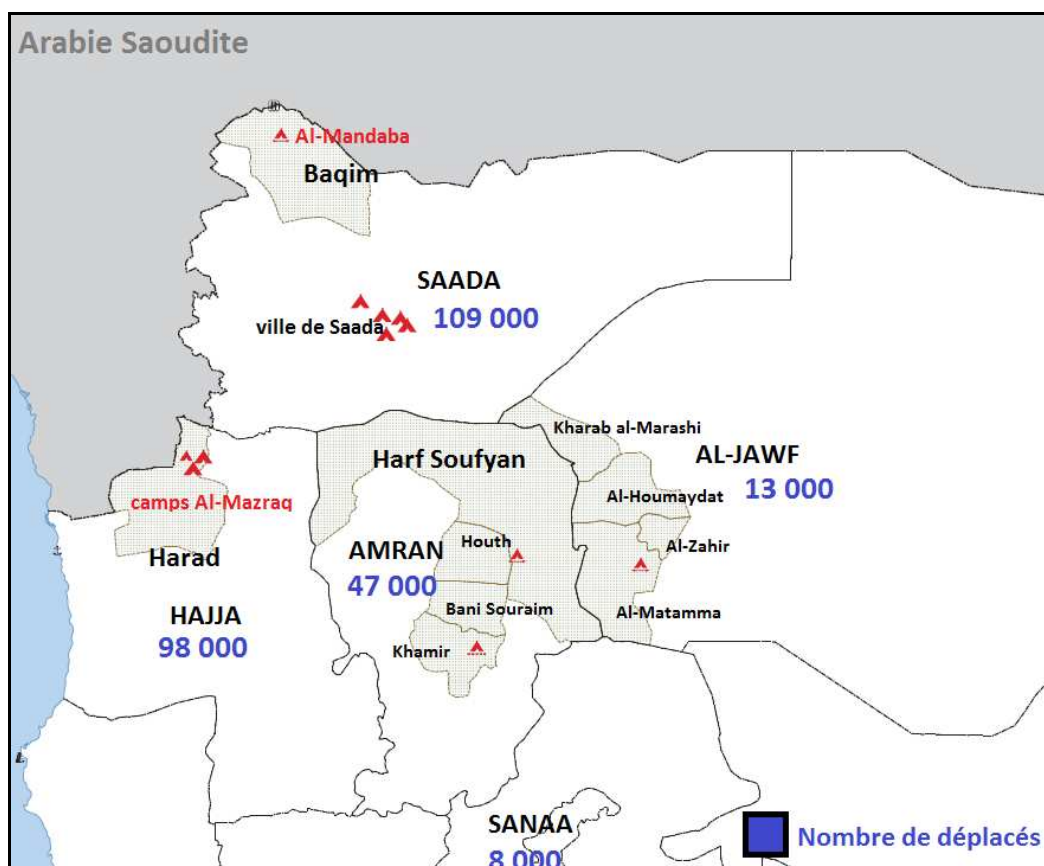
Au lieu de diminuer, les besoins en aide humanitaire ont augmenté depuis le cessez-le-feu du 11 février, car la présence des déplacés dans les camps, logés sous des abris de fortune et auprès des communautés locales s'éternise.

Le Programme alimentaire mondial estime que seuls 5 à 10% des déplacés sont retournés vers leur lieu d'origine⁷¹ : en effet, les conditions pour le retour ne sont pas réunies.

Le gouvernement estime qu'environ 6 000 maisons⁷² ainsi que des centaines de fermes et de nombreux bâtiments publics ont été détruits dans le gouvernorat

⁷¹ Source : Service d'informations de l'ONU (UN News Center) (25 mars 2010).

de Saada et dans la province de Harf Soufyan (gouvernorat d'Amran). En outre, les terres agricoles et les routes sont parsemées de mines terrestres et de munitions non explosées.



Carte 4 Source OCHA « Yemen Humanitarian Update », mai 2010. Carte modifiée.

a. Trop tôt pour un retour viable

Les familles déplacées n'envisagent pas encore de regagner leurs villes et villages d'origine car elles n'auraient pas suffisamment de ressources pour y vivre, ne

⁷² Yemen Times (26 avril 2010) « Thousands of Building in Sa'ada and Amran to be Rebuilt ».

pouvant pas cultiver la terre et ayant perdu 50% de leur bétail⁷³. Dans ces zones, les services, déjà largement insuffisants avant la reprise du conflit en août 2010, sont souvent inférieurs aux services de base qu'offrent les organisations humanitaires dans les camps⁷⁴.

Un plan national pour le déminage et un fonds pour la reconstruction ont été mis en place par le gouvernement, mais il faudra des mois, voire des années avant qu'ils ne donnent les résultats espérés.

b. Problèmes sécuritaires

À cela s'ajoutent les tensions encore vives entre Houthis et forces gouvernementales. Les causes du conflit ne sont pas résolues⁷⁵ et les déplacés craignent une reprise des hostilités. La situation est trop dangereuse pour envisager un véritable processus de retour, selon l'ONG Care⁷⁶.

L'aide humanitaire est entravée par la situation d'instabilité dans plusieurs zones, notamment dans la province de Harf Soufyan (gouvernorat d'Amran⁷⁷) et dans le gouvernorat Al-Jawf.

⁷³ Yemen Donor Update, OCHA (17 avril 2010).

⁷⁴ Au niveau national, 23% de la population rurale dispose d'un système d'assainissement, 32% a accès à l'eau potable et un quart seulement a accès aux soins médicaux de base, selon OCHA.

⁷⁵ Interview avec l'analyste politique Mohammed Al-Dhahari, IRIN News (17 février 2010) et article du quotidien *Al-Ray* (30 mars 2010).

⁷⁶ *Yemen Times* (17 avril 2010).





⁷⁷ « Cette zone a la réputation d'être régie par la loi tribale et dominée par les armes. De nombreuses agences ont été affectées par des incidents tels que des attaques de véhicules, des

3.4.2 Les organisations humanitaires

La tâche d'apporter l'aide humanitaire aux déplacés est partagée entre les organisations qui participent au Plan d'action humanitaire commun (coordonnées par l'OCHA), et les organisations indépendantes. Ces dernières (notamment le CICR et le Croissant-Rouge yéménite, MSF-France et MDM) sont présentes dans les zones les moins accessibles (Saada et Amran).

Les organisations participant au Plan d'action humanitaire commun travaillent principalement dans le gouvernorat de Hajja, qui n'a pas subi de destructions et connaît une situation sécuritaire relativement calme. Elles organisent également des distributions d'aide dans les gouvernorats d'Amran et Saada.

ORGANISATIONS APPARTENANT À L'ÉQUIPE PAYS DE L'ONU, qui jouent le rôle de chefs de file des secteurs suivants :

			
PAM - alimentation	OMS - santé	UNICEF - nourriture - eau, hygiène, assainissement	HCR - gestion des camps/ articles non-alimentaires - protection

balles perdues ou même des enlèvements [...] ». Interview avec le ministre d'État pour les déplacés Ahmed Al-Kahlani, IRIN News (30 avril 2010).

PRINCIPALES ORGANISATIONS INDÉPENDANTES dont les besoins en financements ne sont pas inclus dans la Procédure d'appel globale, mais qui participent aux réunions de coordination avec l'équipe de l'ONU :

			
Croissant-Rouge yéménite	CICR	MSF (France et Espagne)	MDM

Pendant la période veillée, les ONG MSF et MDM n'ont fourni presque aucune information à leurs donateurs concernant leurs activités au Yémen, même si leur rôle actif dans le domaine médical est démontré par les documents techniques d'OCHA.

Le CICR a régulièrement publié des articles détaillés sur ses activités à Saada et Amran et son rôle dans ces gouvernorats, en coopération avec le Croissant-Rouge yéménite, est largement traité par les médias locaux.

Quant aux organisations onusiennes et à leurs partenaires, le HCR, UNICEF et l'ONG britannique OXFAM ont publié plusieurs articles, voire des vidéos, pour faire connaître la situation que vivent les déplacés et pour expliquer leur travail sur le terrain.

3.4.3 Le Plan d'action humanitaire commun

En mars 2010, OCHA a dû réviser son Plan d'action humanitaire pour le Yémen à cause de difficultés budgétaires importantes : 12% seulement des fonds nécessaires pour les activités prévues par le plan avaient été réunis⁷⁸.

Le nouveau plan couvre la période mars-juin 2010 et sa réalisation requiert 26 millions d'euros en nouveaux dons. Il comporte une liste de projets définis très urgents et nécessaires pour sauver des vies humaines qui vont être maintenus, mais avec un budget réduit.

3.4.4 Les projets sélectionnés

Deux projets ont retenu notre attention. Les critères de sélection sont les suivants : le caractère prioritaire du projet, l'endroit et les considérations sécuritaires, la qualité et la fréquence de la communication de l'organisation qui le réalise et de l'organisation chef de file du secteur, le budget.

⁷⁸ Yemen Humanitarian Response Plan- Identification of most urgent life-saving projects. Un mois plus tard, le 17 avril 2010, le Plan était financé à 20%, selon le document Yemen Donor Update Issue n°6.

PROJET 1

Secteur : ALIMENTATION ET AGRICULTURE



Chef de file sectoriel au Yémen : PAM



ORGANISATION : FAO

Objectif : fournir du fourrage et des médicaments pour le bétail appartenant aux personnes déplacées et aux communautés d'accueil.

Le programme sera mis en œuvre dans le gouvernorat d'Amran, selon les informations fournies par la FAO⁷⁹.

Remarques

Le bétail est le principal moyen de subsistance des déplacés internes et garantit leur sécurité alimentaire. La population déplacée a perdu la moitié de ses bêtes. Afin de garantir un retour viable, le restant, c'est-à-dire 50% du bétail, doit être gardé en vie et en bonne santé⁸⁰.

La nécessité de préserver ce cheptel a été exprimée par l'OCHA. Le camp Al-Mazraq 3 a même été spécialement aménagé pour permettre aux déplacés de garder leur bétail avec eux.

⁷⁹ Le projet est compris dans la liste des projets de FAO en cours, à l'adresse suivante <<https://extranet.fao.org/fpmis/FPMISReportServlet.jsp?div=&type=countryprofileopen&language=EN&countryId=YE>>.

⁸⁰ Yemen Donor Update, OCHA (17 avril 2010).



Photo 1. Abris de fortune dans la province de Harad, près de Al-Mazraq. Source HCR.

Coût du projet : 770 000 euros

Responsable FAO au Yémen :

Paul Schlunke

e-mail : paul.schlunke@faoiraq.org

Responsable du secteur :

Gian Carlo Cirri

e-mail : giancarlo.cirri@wfp.org

Tél. : +967 733 333 285

Il est nécessaire d'informer du don le Financial Tracking Service - CAP Section,
Genève

e-mail : fts@reliefweb.int

Fax : +41 22 917 03 68 / +41 22 917 0022

PROJET 2

Secteur : EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT



Chef de file sectoriel au Yémen : UNICEF



Organisation : OXFAM Grande Bretagne

Objectifs :

- construction de latrines familiales (une pour chaque tente, pour un total de 15 000) et rénovation de 5 000 latrines existantes.
- construction de 15 000 douches.
- sensibilisation aux règles d'hygiène.
- distribution de kits de produits pour l'hygiène à 20 000 familles (incluant : couches pour bébés, serviettes hygiéniques et produits pour le ménage).

Le projet est destiné aux gouvernorats de Hajja, Amran et Saada.

Remarques

La construction de latrines et leur entretien sont essentiels pour garantir des conditions de vie dignes aux habitants des camps et aux communautés d'accueil.

Un système d'assainissement efficace a un impact positif sur la santé des déplacés, en particulier des enfants, car il permet de limiter la diffusion de maladies liées à l'eau, telles que la diarrhée et, dans les cas les plus graves, la dysenterie.

Dans ce secteur, Oxfam est le principal partenaire d'UNICEF, notamment dans les camps Al-Mazraq 1 et 3, dans le gouvernorat de Hajja.

OXFAM a formé une équipe d'environ 50 volontaires, recrutés parmi les déplacés pour faire en sorte que l'impact positif de son projet s'inscrive dans la durée.



Photo 2. Volontaires d'OXFAM, Al-Mazraq camp. Source : OXFAM 2009

Coût du projet : 615 000 euros

Responsable OXFAM au Yémen : El-Tayeb Musa

e-mail : emusa@oxfam.org.uk

Tél. : +967 733 66 72 03

Responsables du secteur : Aboudou Karimou Adjibadé

e-mail : aadjibade@unicef.org

Anne Marie Fonseca

e-mail : amfonseka@unicef.org

Il est nécessaire d'informer du don le Financial Tracking Service - CAP Section,
Genève

e-mail : fts@reliefweb.int

Fax : +41 22 917 03 68 / +41 22 917 0022

3.5 La diffusion

Le veilleur proposera au commanditaire de présenter son rapport de veille à l'aide d'une visionneuse (par exemple PowerPoint) afin que le ou les décideurs puissent poser des questions et approfondir des points qui les intéressent particulièrement. En outre, le veilleur rendra une copie du rapport de veille au format souhaité par le client. On peut envisager, par exemple, un rapport écrit illustré par des photos et des graphiques ou un fichier audiovisuel intégrant des extraits de reportages.

Conclusion

Le projet de veille a été le fil conducteur du mémoire, dans le sens où il a permis d'aborder plusieurs facettes de l'activité de veille et du domaine veillé.

En réalisant un projet multilingue, nous avons pu observer que les compétences en langues et en traduction sont utiles tout au long du processus : de la formulation des requêtes dans les différentes langues jusqu'à la traduction-synthèse d'extraits qui demande une bonne maîtrise de la terminologie spécifique du domaine veillé, en passant par l'analyse, dans laquelle le traducteur-veilleur « décode » plusieurs langues simultanément.

Rares sont les experts en veille qui en approfondissent le caractère multilingue et qui tiennent véritablement compte de l'enjeu que représente le maniement de plusieurs langues-cultures.

Pourtant, il ressort de la mise en place de notre dispositif que le traducteur-veilleur joue un rôle de taille dans le processus. Loin de se borner à des tâches isolées, il touche aussi bien aux aspects purement linguistiques qu'au volet informatique du dispositif de veille. En effet, il est impliqué dans le choix des outils de recherche et des outils de veille à proprement parler : il les teste, il retient ceux qui prennent en charge les langues du projet et il les paramètre pour en faire un usage régulier.

L'approche adoptée dans ce mémoire vis-à-vis des outils informatiques consiste d'une part à utiliser uniquement des logiciels accessibles à tous (gratuits ou peu chers et faciles à prendre en main), et d'autre part à les sélectionner sur la base

de leurs caractéristiques pratiques. Cela s'est avéré suffisant pour notre projet et nous a tout de même permis d'avoir un aperçu des produits disponibles actuellement dans cette catégorie.

Cependant, en disposant de connaissances en programmation, il serait intéressant d'examiner comment ces logiciels sont conçus pour prendre en charge une langue spécifique ou plusieurs langues en même temps.

En outre, on pourrait s'intéresser aux logiciels utilisés par les cabinets de veille et les institutions afin de savoir quelle est la technologie de pointe pour nos langues de travail.

L'évolution des outils de recherche et de veille est sans doute un aspect crucial pour les prochaines années, car la veille se fait en grande partie sur Internet et le nombre d'utilisateurs de cet hypermédia est en forte progression dans de nombreux pays.

En ce qui concerne plus spécifiquement le projet de veille sur le Yémen, il mériterait d'être complété par un projet entièrement consacré à la couverture médiatique et à la façon dont les informations se propagent. Dans le cadre de la veille médias, il serait intéressant de cartographier la manière dont les moyens de communication relaient les nouvelles à travers des aires linguistiques et culturelles différentes.

Dans notre cas, par exemple, la présence de sources malaisiennes, iraniennes et chinoises suscite des interrogations, tout comme l'absence presque totale d'articles en italien.

Par ailleurs, grâce aux Alertes, on peut observer un décalage temporel entre les informations de première main et les mêmes articles repris par d'autres sources. Lorsqu'il s'agit d'informations stratégiques et périssables, cela a un impact important sur l'efficacité de la veille. Connaître les causes d'un tel décalage serait un atout pour améliorer un dispositif de veille déjà en place, par exemple en modifiant le choix des langues, les sources à consulter en priorité ou encore les outils.

Les possibilités d'explorer davantage le domaine de la veille multilingue sont immenses, ainsi que les possibilités, pour les traducteurs, de contribuer à développer des bonnes pratiques et des méthodes qui pourraient très bien se généraliser dans les années à venir.

Glossaire

	Anglais	Français
CAP	Consolidated Appel Process	Procédure d'appel global
CERF	Central Emergency Relief Fund	Fonds central d'intervention d'urgence
ECHO	Humanitarian Aid department of the European Commission (appelé par le passé Humanitarian Aid Office)	Département d'aide humanitaire de la Commission Européenne
ERC	Emergency Relief Coordinator	Coordonnateur des secours d'urgence
FAO	Food and Agriculture Organization	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
HC	Humanitarian Coordinator	Coordonnateur humanitaire
IASC	Inter-Agency Standing Committee	Comité permanent interorganisations
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
OHCHR	Office of the High Commissioner for Human Rights	Haut Commissariat aux Droits de l'Homme
RSG on the Human Rights of IDPs	Representative of the Secretary-General on the human rights of internally displaced persons	Représentant du Secrétaire général pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays
UN-HABITAT	United Nations Human Settlements Program	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
UNHCR	United Nations High Commissioner for Refugees	Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés
WFP	World Food Program	Programme Alimentaire Mondial (PAM)

Bibliographie

- BECCARO, A. (2005), *Il regime internazionale di protezione e assistenza degli sfollati all'interno dei confini statali*, Bologne, Università di Bologna.
- BORDEAU, J. (2008), *La veille média et la revue de presse*, Paris, Ed. d'Organisation.
- BOUCHET-SAULNIER, F. (2006), *Dictionnaire pratique du droit humanitaire*, Paris, La Découverte.
- BRAUMAN, R., MARGOLIN, F., (1994), *La pitié dangereuse*, ARTE.
- CICR (2004), *Droit international humanitaire, réponses à vos questions*, Genève, CICR.
- CLARK, V. (2010), *Yemen, dancing on the heads of snakes*, Londres, Yale University Press.
- DELENGAIGNE, X. (2007), *Organiser sa veille avec les logiciels libres*, Voiron, Ed. Territorial.
- FDFA (2008), *ABC of Human Rights*, Berne, FDFA.
- FRANJIE, L. (2007), « Traduction-veille et analyse médias », in *Traduire*, n°215, pp. 63-75.
- GAGNON, M., FARLEY-CHEVRIER F., (2004), *Guide de la recherche documentaire*, Montréal, Ed. P.U.M.
- GUIDÈRE, M. (2007), « Qu'est-ce que la traduction finalisée ? », in *Hieronymus*, n°4/2007 pp. 7-14.
- GUIDÈRE, M. (2008), *La communication multilingue*, Bruxelles, De Boeck.
- GUIDÈRE, M. dir. (2008), *Traduction et veille stratégique multilingue*, Paris, Ed. Le Manuscrit.
- GUIDÈRE, M. dir. (2010), *Traduction et médiation humanitaire*, Paris, Ed. Le Manuscrit, coll. « Parallèles ».
- HAMIDI, A. (2009), « Inscription of Violence in Northern Yemen: Haunting Histories, Unstable Moral Spaces », in *Middle Eastern Studies*, Vol. 45, n°2, pp. 165-187.
- HCDH-ONU (2002), *Droits de l'homme, recueil d'instruments internationaux. Vol. 1 et 2*, Genève, Nations unies.

HERMEL, L. (2001), *Maîtriser et pratiquer la veille stratégique*, Paris, AFNOR, coll. « Afnor pratique ».

JAKOBIAK, F. (2009), *L'intelligence économique*, Paris, Eyrolles.

KOLB, R. (2003), *Ius in bello, le droit international des conflits armés*, Genève, Helbing & Lichtenhahn.

MERCIER, M. (2004), *Le Comité international de la Croix-Rouge*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.

MESGUICH, V., THOMAS, A., (2010), *Net recherche 2010*, Paris, Ed. ADBS.

MICHELETTI, P. (2008), *Humanitaire, s'adapter ou renoncer*, Paris, Marabout.

MUNGER, D., CAMPBELL, S., (2007), *What every student should know about researching online*, New York, Pearson.

ROUACH, D. (2008), *La veille technologique et l'intelligence économique*. Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? »

RYFMAN, P. (2008), *Une histoire de l'humanitaire*, Paris, La Découverte.

SASSOLI, M. (2007) « The Implementation of International Humanitarian Law: Current and Inherent Challenges », in *Yearbook of International Humanitarian Law* 10, n°1 (2007), pp. 45-73.

SERVICE LINGUISTIQUE-UNHCR (2004), *Refugees - Glossary*, Genève, Nations unies.

STEPHENSON, M., SCHNITZER, M., (2009) « Exploring the Challenges and Prospects for Polycentricity in International Humanitarian Relief », in *American Behavioral Scientist* 52, n°6, pp. 919-932.

STEPHENSON M. (2005) « Making humanitarian relief networks more effective: operational coordination, trust and sense making », in *Disasters* 29, n°4/2005 pp. 337-350.

WILCKE, C., SIMPSON, G., (2010), « All Quiet on the Northern Front? Uninvestigated Laws of War Violations in Yemen's War with Huthi Rebels », New York, Human Rights Watch.

Webographie

INT. CRISIS GROUP (2009), « Defusing the Saada Time Bomb », Middle East Report n°86 in <www.crisisgroup.org/.../086-yemen-defusing-the-saada-time-bomb.aspx>

KALIN, W. (2010), « The Human Rights of Internally displaced Persons », Brookings, in <http://www.brookings.edu/speeches/2010/0308_internal_displacement_kalin.aspx>, dernier accès 9 juillet 2010.

OCHA (2010), « Humanitarian Response Plan 2010 », in OCHA Online, <<http://ochaonline.un.org/humanitarianappeal/webpage.asp?Page=1828>>, dernier accès 11 juin 2010.

STEPHENSON, M., KEHLER, N., (2004) « Rethinking Humanitarian Assistance Coordination », in ISTR, p.3-11. <<http://www.istr.org/conferences/toronto/workingpapers/stephenson.max.pdf>>, dernier accès 12 juin 2010

TOMASINI, R. dir. (2010), « The Challenges of Matching Private Sector Donations to the Humanitarian Needs and the Role of Brokers », in SSRN eLibrary. <http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1427171> dernier accès 12 juin 2010

WEILL, S. « Interaction between humanitarian law and human rights in armed conflicts », RULAC project, in <http://www.adh-geneva.ch/RULAC/interaction_between_humanitarian_law_and_human_rights_in_armed_conflicts.php>

Table des matières

Avant-propos	p. 1
Introduction	p. 3
1. Veille multilingue et veille humanitaire	p. 5
1.1 Introduction à la veille	p. 5
1.1.1. <i>Définition et principales caractéristiques</i>	p. 5
1.1.2. <i>La veille multilingue</i>	p. 7
1.1.3. <i>Les étapes de la veille</i>	p. 8
a. <i>L'audit</i>	p. 9
b. <i>La collecte : recherche et cueillette de l'information</i>	p.10
c. <i>L'analyse</i>	p.15
d. <i>La synthèse</i>	p.17
e. <i>La diffusion</i>	p.17
1.2 La veille humanitaire	p.18
2. Le domaine humanitaire	p.19
2.1 Précisions sur le mot humanitaire	p.20
2.2 Le droit international humanitaire	p.22
2.2.1 <i>Définition et principes</i>	p.22
2.2.2 <i>Relation entre droits de l'homme et droit international humanitaire</i>	p.23
2.2.3 <i>La protection des réfugiés et des déplacés internes</i>	p.25
2.3 Les principaux acteurs de l'humanitaire	p.26
2.4 Déontologie et standards communs	p.28
2.5 La coordination stratégique et opérationnelle	p.30
2.5.1 <i>OCHA</i>	p.30

2.5.2	<i>La procédure d'appel global</i>	p.31
2.5.3	<i>L'approche Cluster</i>	p.33
2.6	Le financement de l'aide humanitaire	p.35
2.6.1	<i>Les donateurs</i>	p.35
2.6.2	<i>Précisions lexicales</i>	p.35
2.6.3	<i>Le Fonds central d'intervention d'urgence</i>	p.36
3.	Le projet de veille	p.39
3.1	L'audit	p.39
3.1.1	<i>La demande du commanditaire et l'échéance</i>	p.39
3.1.2	<i>Les recherches préliminaires</i>	p.39
	<i>a. Les sources utilisées</i>	p.40
	<i>b. Identifier les causes potentielles de bruit</i>	p.44
	<i>c. Affiner le sujet veillé</i>	p.45
	<i>d. La période veillée</i>	p.48
3.2	La collecte	p.48
3.2.1	<i>Le choix des langues</i>	p.48
3.2.2	<i>La recherche par sources</i>	p.50
	<i>a. Sélection des sources</i>	p.50
	<i>b. Structurer la recherche pour pouvoir la réitérer</i>	p.52
3.2.3	<i>La recherche par mots-clés</i>	p.53
	<i>a. Le choix des mots-clés</i>	p.53
	<i>b. Outils de recherche par mots-clés: les moteurs</i>	p.56
3.2.4	<i>Automatisation de la collecte</i>	p.58
3.2.5	<i>Sauvegarder les résultats des recherches</i>	p.61
	<i>a. L'arborescence de dossiers</i>	p.61
	<i>b. Sauvegarder les articles, les billets, les images</i>	p.62
	<i>c. Sauvegarder les vidéos</i>	p.63

3.3 L'analyse	p.63
3.3.1 <i>Le corpus analysé en chiffres</i>	p.63
<i>a. Les articles</i>	p.64
<i>b. Les vidéos</i>	p.70
<i>c. Les plans et les rapports des organisations humanitaires</i>	p.71
3.3.2 <i>L'analyse des documents</i>	p.72
3.4 La synthèse	p.74
3.4.1 <i>Situation humanitaire et perspectives pour les mois prochains</i>	p.75
<i>a. Trop tôt pour un retour viable</i>	p.76
<i>b. Problèmes sécuritaires</i>	p.77
3.4.2 <i>Les organisations humanitaires</i>	p.78
3.4.3 <i>Le Plan d'action humanitaire commun</i>	p.80
3.4.4 <i>Les projets sélectionnés</i>	p.80
3.5 La diffusion	p.85
Conclusion	p.86
Glossaire	p.89
Bibliographie	p.90
Webographie	p.92